

MÉSOSÉMANTIQUE ET SYNTAXE

François RASTIER
C.N.R.S

SOMMAIRE :

1. L'articulation entre mésosémantique et syntaxe
2. Les relations de dépendance
3. Les relations de concordance
 - 3.1. La construction des fonds sémantiques
4. Exemples et problèmes de description
 - 4.1. La sémantique de la concordance
 - 4.2. Les isosémies de la catégorie /perfectif/ vs /imperfectif/
 - 4.3. Typologie isotopique des énoncés
5. La constitution des formes sémantiques
 - 5.1. La sémantique du syntagme et le contexte proche
 - 5.2. La sémantique de la période et ses conditions herméneutiques
6. L'activité au palier mésosémantique
7. Questions de représentation

La mésosémantique rend compte du palier intermédiaire entre la lexie et le texte. Elle traite donc de la phrase, ou plus précisément de l'espace qui s'étend du syntagme pourvu d'une fonction syntaxique jusqu'à la phrase complexe et à ses connexions immédiates. La domination traditionnelle de la logique sur la grammaire a conduit à présenter l'activité linguistique comme un calcul, d'où les efforts pour définir des primitives, des règles au sens strict et des formalisations. Quels que soient leurs mérites, ils se fondent tous sur une conception propositionnelle de la phrase, et de fait réduisent la phrase au format propositionnel.

Nous préférons explorer la problématique de la reconnaissance de formes, en précisant nos hypothèses sur la perception sémantique (cf. Rastier, 1991 b, ch. VII).

1. L'articulation entre mésosémantique et syntaxe □

L'espace de la phrase a toujours été le lieu de prédilection de la grammaire, et plus restrictivement de la morphosyntaxe. C'est là que s'est formée la tradition de la linguistique, et la domination des grammaires formelles depuis quarante ans a renforcé cette tradition, que renouvelait la thèse chomskyenne de la centralité de la syntaxe [1].

À ce palier de description, la sémantique a vu sa place contestée, bien plus qu'aux paliers du mot et du texte. En vertu du postulat de compositionnalité, la composition syntaxique était supposée donner accès à la composition sémantique, si bien que la sémantique (formelle) n'était plus qu'un décalque de la syntaxe comme le rappelle la sentence célèbre de Haugeland : " si vous vous occupez de la syntaxe, la sémantique s'occupera d'elle-même ". Cependant, l'évolution des syntaxes formelles les conduisait à réintroduire des catégorisations sémantiques, comme jadis les restrictions de sélection (qui sont des traits génériques dimensionnels), et naguère les rôles *théta* (qui sont des traits casuels). Dans la mesure où l'introduction de ces catégories n'a pas donné lieu à une théorisation sémantique [2], elle apparaît comme un recul théorique décidé sous la contrainte plutôt qu'un progrès.

Pour la tradition européenne, la sémantique occupe en revanche la majeure partie du domaine traditionnellement attribué à la syntaxe. Pour Hjelmslev, par exemple, la syntaxe étudie la forme du contenu, et la sémantique la substance du contenu : elles se partagent donc l'étude du contenu. Ou encore, Pottier (1962) a montré la richesse sémantique des grammèmes libres (prépositions et éléments de relation). Un quart de siècle plus tard, la sémantique cognitive a redécouvert qu'il existe une sémantique de la syntaxe, et même que la syntaxe est sémantique de fond en comble (cf.

Langacker, 1987).

En première approximation, on pourrait penser que le domaine réservé à la syntaxe se trouve simplement restreint. Elle traiterait des structures de surface, les structures profondes relevant de la sémantique. En termes plus modernes, on distinguerait d'une part la morphosyntaxe (qui traite de la structure des constituants ou *c-structure* dans la terminologie des grammaires lexicales-fonctionnelles) ; d'autre part la mésosémantique qui traite de la structure dite fonctionnelle (ou *f-structure* dans la même terminologie), comme aussi des problèmes d'anaphore, de coréférence et de connexité sémantique. Mais nous verrons plus loin que la morphosyntaxe elle-même n'échappe pas aux déterminations sémantiques.

Il ne s'agit pas cependant d'inverser les rôles pour faire de la syntaxe un pâle décalque de la sémantique, mais de mettre fin à la prétendue autonomie de la syntaxe. Elle suppose un postulat formaliste, car seule la syntaxe d'un langage formel peut être dite autonome par rapport à la signification des symboles qu'il manipule. Or, il reste douteux que — malgré son nom — la théorie des grammaires (qui fait partie de la théorie des langages formels) soit adéquate à la description des langues.

Si la morphosyntaxe constitue de l'avis général le “ noyau dur ” de la linguistique, c'est là une situation de fait. Pour une sémantique des textes, elle a un rôle important, mais secondaire. D'une part, elle n'intéresse qu'un palier de complexité. Mais surtout les conditions qu'elle définit sont subordonnées : si l'on définit le niveau sémantique de la langue comme l'ensemble des contraintes qui conditionnent dans l'énonciation comme dans la compréhension la formation des représentations mentales, la morphosyntaxe peut se définir à son tour comme l'ensemble des conditions qui s'exercent au palier de la phrase sur la formation des contraintes sémantiques. En outre, les conditions morphosyntaxiques ne sont pas dirimantes, car l'ordre herméneutique l'emporte en dernière instance sur l'ordre syntagmatique dont relève la syntaxe, si bien que la participation à un échange verbal peut permettre de comprendre des énoncés syntaxiquement “ mal formés ”.

Enfin, beaucoup de problèmes syntaxiques ne peuvent être résolus sans faire appel à des considérations sémantiques. Les problèmes d'école sur l'ambiguïté, comme *Time flies* (verbe ou nom) *like* (comparatif ou verbe) *an arrow*, ou *Le pilote ferme* (adjectif ou verbe) *la* (pronom ou déterminant) *porte* (verbe ou nom) ne sont solubles, pour peu qu'ils se posent, que par rétroaction du sémantique (anaphore, présomption d'isotopie) sur le morphosyntaxique. L'identification des catégories morphologiques dépend alors de conditions sémantiques. Plus généralement, nous verrons qu'il importe de reconnaître l'importance de l'ordre herméneutique pour la description syntaxique.

La mésosémantique décrit le palier de complexité de l'ordre de la phrase, mais son objet n'est pas la phrase en tant que structure [3]. Le primat millénaire de la logique sur la grammaire explique, sans le justifier, pourquoi les linguistes travaillent sur des phrases et non sur des textes. La phrase simple est traditionnellement considérée comme l'expression d'une proposition au sens logique du terme. On apprenait naguère à l'école l'analyse logique, qui consiste à découper la phrase complexe en propositions. La structure de la proposition a toujours été définie par une relation prédicative : d'abord, à la suite d'Aristote, on a distingué entre le sujet et le prédicat, généralement attributif et lié au sujet par la copule [4] ; plus récemment, avec l'évolution de la logique, on a eu recours à l'opposition entre prédicats et arguments, le verbe représentant le prédicat, et le sujet devenant un argument parmi d'autres (cf. .iTesnière;, 1959 ; Greimas, 1966). La multiplication des arguments résulte sans doute de la création de la notion de complément par les grammairiens philosophes des Lumières, mais elle ne modifie pas dans son principe la prédication. De cette longue histoire, il demeure l'habitude de définir la phrase comme une structure binaire : soit GN+GV, soit sujet et prédicat, soit thème et rhème, etc. [5]

Dans ce qui suit, nous contesterons le primat de la phrase, y compris en sémantique. En effet, par opposition à l'énoncé, qui est pourvu d'un contexte et lié à une situation, la phrase est une forme syntaxique abstraite par les linguistes, d'une part parce qu'elle est censée refléter le jugement, et

d'autre part parce qu'elle est le lieu de manifestation des règles syntaxiques (si l'on néglige la syntaxe interne de la lexie, et les régularités qui constituent la syntaxe du texte). Or, comme les chimères pour la biologie, il est douteux que les phrases, artefacts des linguistes, appartiennent à l'objet empirique de la linguistique. Aussi souhaitons-nous une syntaxe de l'énoncé plutôt que de la phrase.

2. Les relations de dépendance □

Notre tradition grammaticale connaît trois grands domaines d'activité : (i) la classification des parties du discours, (ii) la définition des paradigmes grammaticaux, (iii) la théorie des fonctions. Les deux premiers relèvent de la morphologie, et le troisième proprement de la syntaxe.

On peut décrire les fonctions syntaxiques de deux manières : par des relations de dépendance ou par des relations de concordance. Les relations de dépendance à leur tour se divisent en relations de détermination ou de rection. Dans l'histoire de la grammaire, un mouvement général a conduit à traiter les relations de détermination comme des relations de rection. Par exemple, si l'adjectif épithète détermine le substantif, on en conclut que le substantif régit l'adjectif, et on explique ainsi que l'adjectif s'accorde avec lui. Cependant, il convient de reconsidérer deux postulats : que les relations de rection résument les relations de dépendance, et que les relations de dépendance l'emportent sur les relations de concordance censées les exprimer.

Or, la division entre sujet et prédicat fonde la description des fonctions, qui toutes se rapportent à la relation primordiale de la prédication. Elle a traditionnellement été conçue comme une relation hiérarchique : le prédicat gouverne le sujet, le verbe qui l'exprime régit le nom [6]. Le verbe, disait-on, est le roi de la phrase : les mots mêmes de *régime*, *rection* et *sujet* procèdent de cette métaphore hiérarchique, bien naturelle dans l'antiquité et sous la féodalité. De nombreuses syntaxes à base verbale poursuivent aujourd'hui cette tradition.

Aux niveaux d'analyse inférieurs, on convient ordinairement que tous les mots de la phrase doivent se rapporter au sujet ou au prédicat, au GN ou au GV. L'arbre syntaxique classique exprime graphiquement ces relations hiérarchiques : tout élément terminal se rattache au symbole initial P (phrase) par les nœuds qui le dominent. En vertu du principe de compositionnalité, la signification de la phrase se construit en composant la signification de ces éléments au moyen de ces relations hiérarchiques.

Les relations hiérarchiques l'emportent sur toutes les autres, et c'est pourquoi les structures syntaxiques classiques sont représentées par des arbres, c'est-à-dire des graphes qui ne comportent jamais de cycle. La théorie chomskyenne du *government* (souvent traduit par *gouvernement*) a reformulé l'antique théorie de la rection : elle est considérée comme primordiale relativement à celle du liage (*binding*), qui rend compte de certaines relations de concordance. Enfin, les notations syntaxiques, comme la théorie *X barre* due à Jackendoff, proposent généralement des représentations de relations hiérarchiques.

Il y a sans doute un lien entre le primat des relations hiérarchiques en morphosyntaxe et la définition de la phrase comme totalité structurale : ce primat isole de fait chaque phrase de ses voisines, son arbre syntaxique n'étant pas connexe à d'autres graphes. En pratique, cette solitude de la phrase entraîne toutes sortes d'ambiguïtés, sémantiques comme syntaxiques. Une phrase peut donner lieu à la construction de plusieurs arbres syntaxiques, entre lesquels on ne peut choisir, faute de reconnaître des contraintes émanant des phrases antérieures ou postérieures, qu'elles soient voisines ou non. De fait, la plupart des analyseurs syntaxiques (*parsers*) sont tributaires de la limite de la phrase, et recommencent leur processus d'analyse à zéro dès lors qu'une phrase est identifiée et traitée. Ils sont donc affrontés au problème de l'ambiguïté, alors que la conservation en mémoire de présomptions sémantiques permettrait d'éviter les ambiguïtés lexicales, et par là de limiter les ambiguïtés syntaxiques. En somme, il n'est pas avéré que les données morphosyntaxiques suffisent à construire les arbres syntaxiques. Leur insuffisance se montre dans l'excès : elles autorisent souvent la construction de plusieurs arbres, que l'on cherche sans succès assuré à départager par

des algorithmes de choix.

Enfin, par ce qu'on pourrait appeler une rétroaction de la syntaxe sur la morphologie, la théorie de la prédication a eu depuis l'antiquité une grande incidence sur la classification même des parties du discours : les premières à être décrites furent le nom et le verbe, car elles suffisaient à construire une prédication. Les autres, distinguées progressivement, ont toujours été considérées comme moins importantes et donc subordonnées. D'où la distinction entre catégorématiques et syncatégorématiques [7]. Elle est toujours fort utilisée, dans les grammaires formelles comme dans certaines grammaires structurales (cf. Tesnière, 1962, p. 53, sur l'opposition entre mots pleins et mots vides) [8]. Elle introduit en outre une hiérarchie fonctionnelle entre parties du discours : par exemple, on choisit de préférence comme tête de syntagme un nom ou un verbe. Les mots supposés vides comptent à peu près toujours parmi les unités régies [9].

À la conception dépendancielle ou hiérarchique de la phrase, on peut opposer trois sortes d'arguments.

(1) Les premiers concernent la phrase comme unité : à l'autonomie syntaxique qui refléterait la complétude et l'autosuffisance de la prédication, on doit opposer les relations sémantiques qui rattachent toute phrase à son contexte linguistique et situationnel. Si bien que le découpage d'un texte en phrases n'est pas si simple et la recherche des points n'y suffit pas. Certains écrits (e-mails, romans modernes) n'ont guère de ponctuation, et ignorent superbement la norme phrastique édictée par le rationalisme grammatical. À l'oral, la " phrase " échappe fort souvent à la norme propositionnelle, et l'on relève fréquemment ces suites de reformulations que Claire Blanche-Benveniste a nommées *structures de listing*, et qui ne se laissent pas hiérarchiser sous un arbre syntaxique. Or, les textes à décrire sont souvent issus de l'oral, comme les entretiens d'experts.

En somme, on arrive à un paradoxe : dès que l'on décrit des corpus et non des exemples, le rôle de la phrase se trouve relativisé, et il faut en conclure qu'elle n'était qu'un idéal normatif né de l'antique alliance de la logique et de la grammaire. Les unités opératoires sont soit plus petites, soit plus grandes que la phrase.

Le véritable lieu de la prédication est sans doute le syntagme, dans la mesure où elle n'est qu'une forme de détermination ; et par exemple l'adjectif épithète est aussi prédicatif que l'adjectif attribut, même s'il l'est autrement.

L'unité supérieure au syntagme est la *période*, dont le concept a été réélaboré récemment par plusieurs auteurs (comme Charolles, ou Berrendonner), et qui convient mieux que celui de phrase. Ses limites sont rhétoriques plutôt que logiques : à l'oral la période est une unité respiratoire ; à l'écrit comme à l'écrit, c'est une zone de localité sémantique, définissable par des relations privilégiées (d'anaphore et de coréférence notamment) qui s'établissent au sein d'une suite de syntagmes [10]. La période définit le premier palier de globalité herméneutique. Les genres composés d'un syntagme sont rares (et s'accompagnent généralement d'autres sémiotiques : panneaux, affiches, par exemple), alors que toutes sortes de genres brefs, du sonnet à la notice d'entretien, se composent d'une seule période.

On peut certes conserver le concept de prédication en le définissant comme une relation de détermination entre syntagmes ; mais au sein d'une période on peut relever plusieurs relations de prédication, d'autant plus que chaque syntagme peut participer à plus d'une prédication. Si les grammaires formelles n'ont pas encore intégré la période, il faut souligner que certaines, comme la Grammaire syntagmatique généralisée (GPSG) de Gazdar, ont relativisé le fameux axiome P, qui plaçait la phrase (symbolisée par P) en tête de tout arbre : elles placent les conditions de bonne formation et les contraintes structurales sur les arbres locaux (de profondeur 1) et non sur les arbres syntaxiques complets (de racine P).

Enfin, les doutes que nous formulons sur la phrase considérée comme totalité structurale et sémantique fondée sur la prédication se confirment dans la comparaison des langues : l'opposition

verbo-nominale (qui fonde encore dans maintes grammaires formelles la règle $P \rightarrow GN+GV$) n'existe pas dans de nombreuses langues.

(2) Une deuxième sorte d'arguments concerne les relations entre les unités qui constituent la phrase. On admettait généralement que les graphes syntaxiques ne comportent pas de cycle, et donc qu'un élément terminal ne peut avoir de relation avec un autre élément terminal que par la médiation de tous les nœuds qui leur sont superordonnés. Ce postulat a reçu peu à peu quelques aménagements. La création par Chomsky du concept de *c-commande* a introduit des relations pour ainsi dire diagonales dans les arbres syntaxiques, en adaptant le concept logique de portée (*scope*). Par ailleurs, diverses grammaires d'unification ont introduit, pour réduire leur puissance et augmenter leur capacité descriptive, des contraintes sur les nœuds intermédiaires des arbres : elles permettent alors de spécifier des relations de concordance entre syntagmes.

(3) Enfin, un dernier postulat implicite, corrélatif du précédent, voulait que chaque élément terminal ne dépende que d'un nœud supérieur et d'un seul. On trouve cependant des contre-exemples, comme la figure nommée *hypallage*. Ainsi, dans cette plaisanterie tchèque : " Un officier suisse m'a volé ma montre russe... ", où la permutation des adjectifs s'imposait [11]. Le problème des rattachements multiples peut se poser ainsi.

En fait, c'est le postulat d'un rattachement unique de chaque lexie qui fait problème. Soit par exemple cette phrase d'un attaché linguistique dans un pays de l'Est à deux conférenciers trop longtemps attardés autour d'une bouteille de vodka : *on va doucement y aller*. *Doucement* est-il un adverbe de phrase (susceptible d'une lecture atténuative à mettre sur le compte de la courtoisie), un modificateur de *on va* (bien que *on va* soit ici un auxiliaire introducteur du futur proche), ou un modificateur de *y aller* ? Les trois lectures sont également plausibles et ne se contredisent pas. Rien dans la situation (j'y étais) ni dans le contexte ne permet de choisir. Je ne prétends pas que les rattachements multiples doivent être de règle, mais que les rattachements, uniques ou multiples, sont le résultat de processus d'interprétation. En d'autres termes, l'analyse morphosyntaxique, même et surtout quand elle est automatisée dans le *parsing*, doit tenir compte des conditions herméneutiques qui permettent de favoriser ou d'exclure tel ou tel rattachement.

On objectera à la circularité de notre propos : les rattachements seraient tout à la fois le départ et l'aboutissement du processus d'interprétation. En fait, toute hypothèse de rattachement local doit être validée ou invalidée au vu de la structure globale qu'elle permet de construire. Le principe herméneutique de la détermination du local par le global s'applique ainsi. Les structures globales des phrases doivent être à leur tour validées au vu de la structure globale du texte.

Remarque — Les conditions herméneutiques commandent non seulement le problème de l'ambiguïté syntaxique des rattachements, mais aussi celui de l'ambiguïté lexicale. Soit une phrase comme *Serge boit encore de la vodka*. *Encore* [12] peut être rattaché à *boit* : c'est alors ce verbe qui est susceptible d'une lecture itérative (il boit à nouveau) ou durative (il continue à boire, alors par exemple qu'il avait promis de ne plus boire). Il peut tout aussi bien être rattaché à *de la vodka*, et ce syntagme sera alors susceptible d'une lecture durative (il n'a pas fini sa bouteille) ou itérative (il en est à la troisième). Soit enfin il fait fonction d'adverbe de phrase, et conserve son acception itérative (il avait promis de ne plus boire de vodka) ou durative (il en est encore à la vodka, alors que tout le monde s'est mis au bourbon). Le choix du rattachement, et le choix de l'acception dépendent de conditions herméneutiques ; et l'ambiguïté syntaxique et l'ambiguïté lexicale, bien qu'indépendantes, ne prennent sans doute tant d'importance aux yeux des linguistes qu'en raison de leur approche décontextualisée de la langue.

Pour le paradigme logico-symbolique repris par le cognitivisme classique, la composition syntaxique déterminait la composition sémantique. Ici, nous considérons comme invalide le principe de compositionnalité, comme nous contestons la dépendance de la sémantique à l'égard de la morphosyntaxe. L'interprétation peut alors être décrite comme une *optimisation de contraintes*, morphosyntaxiques et sémantiques en premier lieu. Les secondes l'emportent généralement sur les premières, comme le montre la compréhension de phrases peu grammaticales, aussi bien que celle

des ellipses ou des hypallages.

Les relations de dépendance elles-mêmes sont soumises à des conditions sémantiques — et non pas seulement morphosyntaxiques). Elles connaissent donc des zones de localité, en premier lieu le syntagme, puis la période, puis le texte entier. C'est évidemment au palier du syntagme que les contraintes morphosyntaxiques ont le plus de force.

3. Les relations de concordance □

Nous souhaitons privilégier les relations de concordance, au point de décrire les relations de dépendance en termes de concordance, parce que les relations de concordance lient sans limite *a priori* les syntagmes successifs et donc ne morcellent pas l'ordre syntagmatique du texte.

En outre, du point de vue sémantique, on peut définir la morphosyntaxe comme un système régulant la propagation des traits sémantiques : leur réitération en faisceaux constitue des fonds perceptifs ; leur agrégation en structures constitue des formes sémantiques, qui évoluent au cours du texte. L'analyse syntaxique consiste à décrire les mécanismes qui régulent la propagation des traits ; et l'interprétation sémantique, à décrire les contraintes qui en résultent pour la compréhension.

Certaines structures syntaxiques au palier du syntagme favorisent la propagation de traits sémantiques, tandis que d'autres l'inhibent. Au-delà de la période, d'autres structures syntagmatiques prennent le relais. Dès le palier du syntagme, elles se surimposent aux structures syntaxiques, mais n'ont pas été décrites par la linguistique, car elles relèvent de normes et non de règles.

Pour traiter ces problèmes, il faut d'abord parvenir à un partage clair entre traits sémantiques et traits syntaxiques. On dispose déjà de typologies des traits syntaxiques et de descriptions de leurs modes de propagation. Notamment, les grammaires d'unification se sont efforcées de distinguer des types de propagation pour les traits syntaxiques, et par exemple la GPSG distingue les traits de tête, traits de pied et traits d'accord. Peut-on d'une part adopter des principes du même ordre pour les traits sémantiques ? Sont-ils par ailleurs indépendants des domaines définis par les structures syntaxiques ?

3.1. La construction des fonds sémantiques □

En soulignant le caractère tout relatif de la frontière qui sépare sémantique et syntaxe, voyons comment la microsémantique peut proposer des solutions à des problèmes traditionnellement dévolus à la syntaxe. Nous utiliserons pour cela le concept d'isotopie. Greimas a créé ce concept (1966) pour rendre compte de " l'homogénéité du discours " par la récurrence de certains traits sémantiques (les sèmes génériques ou *classèmes* dans sa terminologie). Nous avons proposé par la suite d'étendre ce concept à toutes les sortes de traits sémantiques. Son intérêt principal tient à ce qu'il est indépendant par principe des structures syntaxiques et de la prétendue limite de la phrase. Une isotopie peut s'étendre sur deux morphèmes, sur deux mots, sur un paragraphe, sur tout un texte (cf. *infra*). On peut distinguer entre les isotopies induites par la récurrence d'un trait spécifique (ex. : /inchoatif/ dans *L'aube allume la source* (Éluard), où ce trait est récurrent dans 'aube', 'allume' et 'source') ; ou d'un trait générique (comme /navigation/ dans *L'amiral ordonna de carguer les voiles*). On distingue aussi celles qui sont prescrites par le système fonctionnel de la langue (les *isosémies* selon Pottier) et celles qui sont facultatives parce ce qu'elles relèvent d'autres systèmes de normes (et pour lesquelles nous conserverons le terme général d'*isotopies*).

Les accords, de la dépendance à la concordance

Les accords [13] présentent les exemples d'isosémie les plus simples, mais aussi les plus trompeurs. En apparence, la description des phénomènes d'accord comme des isosémies semble un retour aux sources, puisque le concept d'isotopie est issu, indirectement, du traitement que Togeby propose de l'accord (et de la rection, cf. 1951, pp. 143 sq.). Cependant, si ces relations morpho-syntaxiques

relèvent bien, selon Togeby, de l'étude du contenu, elles ne concernent que sa forme et non sa substance, et ne sont donc pas sémantiques, à proprement parler.

S'il est vrai que les accords peuvent manifester des isosémies, c'est indépendamment de toute considération morphologique. Pour montrer le caractère proprement sémantique des accords, il convient tout d'abord de récuser la théorie insoutenable du *signifiant discontinu*. Elle a été formulée par Harris, qui considère que dans *meus bonus dominus*, *-us* est un morphème discontinu appartenant au groupe entier ; puis reprise par Martinet [14], qui partage on le sait avec Harris quelque défiance à l'égard de la sémantique. On pourrait objecter bien entendu que ces prétendus morphèmes discontinus peuvent apparaître isolément (*domin-us*), et qu'ils ne sont pas solidaires entre eux comme les morphèmes discontinus proprement dits (*ne... pas*, par exemple) [15]. L'essentiel demeure ici qu'en déniait l'occurrence de morphèmes distincts, on dénie du même coup la récurrence de sèmes qui leur sont communs, et l'on oblitère ainsi une des relations sémantiques constitutives de l'énoncé.

Toutefois, si les accords morphologiquement définis peuvent manifester des isosémies, elles sont indépendantes des manifestations morphologiques dans la mesure où l'existence de morphèmes spécialisés n'est pas nécessaire à leur manifestation. Par exemple, dans *la grande montagne*, le trait /genre féminin/ est récurrent dans le contenu des morphèmes *-a* et *-e* (que l'on considère comme des marques du genre) mais aussi dans celui de *montagne*, et comme le note Martinet " la caractéristique 'féminin' est incluse dans 'montagne' " (1960, p. 101) [16]. Ainsi, les phénomènes d'accord ne se réduisent pas à la récurrence de grammèmes liés, et concernent tout aussi bien le contenu des lexèmes : alors qu'il n'existe guère en français de " marque " de l'animé [17], dans *le cochon sommeille*, par exemple, le trait /animé/ n'en est pas moins récurrent.

Défini de cette manière, ce type d'isosémie recouvre tous les phénomènes dont la linguistique anglo-saxonne rend compte depuis Bloomfield au moyen de restrictions de sélection [18] : ce sont des isotopies génériques dimensionnelles obligatoires.

Cependant, les isosémies ne rendent pas seulement compte, on le verra, des phénomènes d'accord. Il faudrait redéfinir la notion d'accord, qui reste étroitement dépendante d'une linguistique du mot (des langues indo-européennes) : sémantiquement, ce ne sont pas deux mots, ou plus, qui s'accordent, mais deux morphèmes au moins qui contiennent un sème récurrent, qu'il s'agisse de deux grammèmes liés; de deux lexèmes : ex. *cochon* et *sommeil(l)-e* ; ou d'un lexème et d'un grammème : ex. *uol-* et *-a-* dans *uolo ludant* [lat. *Je veux qu'ils jouent*].

La rection considérée comme concordance

(1) La grammaire traditionnelle comprenait les phénomènes d'accord sous la notion de rection. Allant plus loin, Hjelmslev estime que " les limites entre la concordance et la rection sont flottantes et ne jouent aucun rôle au point de vue structural " (1971, p. 155) ; par exemple, " il y a dans la préposition un élément casuel et dans la conjonction un élément modal qui régissent un élément identique renfermé dans leur régime. De la sorte, la rection se réduit à une concordance " (*loc. cit.*, pp. 154-155) [19]. Nous ajouterons simplement que ces éléments identiques sont des sèmes, et qu'ainsi l'analyse isotopique permet dans son principe un traitement identique des accords et de la rection.

(2) La théorie chomskyenne a remis au goût du jour la vénérable notion de rection. Or, comme l'accord correspond aux règles de sélection, on pourrait supposer que la rection correspond aux règles de sous-catégorisation. Et comme l'accord peut être rapproché de la rection, les règles de sélection peuvent l'être de celles de sous-catégorisation ; ainsi, Carter estimait d'une part que " la sous-catégorisation et la rection sont apparentées " (1984, p. 181), et que " la sous-catégorisation est liée au gouvernement " (p. 182). Toutefois, les règles de sous-catégorisation associent à un nom une ou plusieurs catégories morphologiques [20], et les traits qu'elles définissent n'ont pas de caractère sémantique ; par là, elles réduisent en fait les relations casuelles — qui sont de nature sémantique — aux régimes morphosyntaxiques.

Les isosémies liées à la rection apparaissent dans la grammaire générative sous la forme de récurrences de "rôles thématiques" [21]. Par exemple, on dira que 'prendre', assimilé à un prédicat, accepte trois arguments : X prend Y à Z. Ainsi, il assigne trois rôles thématiques distincts à trois arguments. Selon le théta-critère de Chomsky (*théta* pour *thématique*), chacun des rôles thématiques qu'un prédicat peut assigner, en vertu de sa structure argumentale, doit être reçu par un et un seul argument et chaque argument doit porter un rôle thématique (cf. Jacob, 1984, p. 53). Il y a là, en d'autres termes, une isosémie établie entre un trait du "prédicat" et un trait de "l'argument". Plus précisément, le sémantème de 'prendre' contient un trait spécifique inhérent /ergatif/ ; ce trait est récurrent dans le contenu de "l'argument", mais en qualité de sème afférent actualisé en contexte.

Ainsi apparaît une différence entre isosémies d'accord et isosémies de rection : les premières s'établissent entre sèmes inhérents, les secondes entre un sème inhérent et un sème afférent actualisé en contexte [22]. En d'autres termes, il y a accord et plus généralement concordance entre deux lexies quand le parcours interprétatif actualise par défaut le même sème dans ces deux lexies. Il y a rection et plus généralement dépendance quand l'actualisation par défaut d'un sème dans une lexie *conditionne* l'actualisation par afférence du même sème dans une autre lexie. Par exemple, dans *la montagne*, les deux lexies *la* et *montagne* comportent toutes deux le trait /unicité/. Cette récurrence étant prescrite par le système fonctionnel, elle constitue une isosémie. En revanche, dans *le fermier tue le taureau*, 'tue' comprend par défaut le trait casuel /ergatif/. L'actualisation de ce trait inhérent conditionne l'actualisation du même trait /ergatif/ dans *le fermier*, où il est afférent. Cette condition déclenchante n'est pas unique, puisqu'elle exige une condition d'accueil (ici l'antéposition de *le fermier*). Nous détaillerons plus loin ces opérations contextuelles.

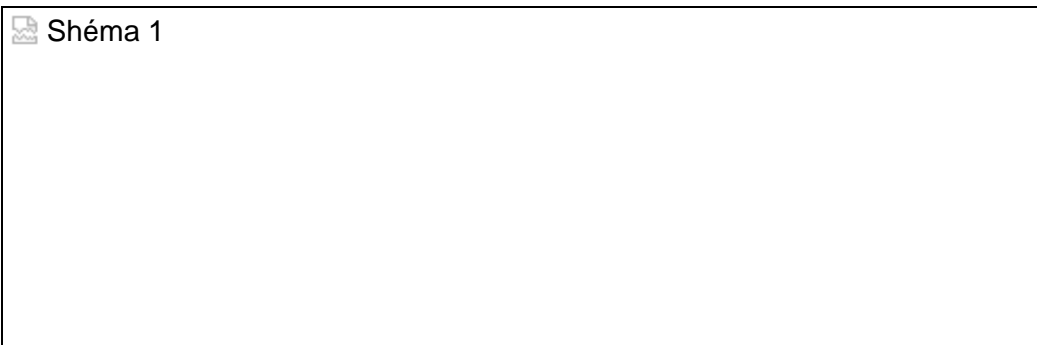
4. Exemples et problèmes de description □

4.1. La sémantique de la concordance □

Pour illustrer ce qui précède et préciser quelques directions de recherche, étudions cette remarque incidente de J. Rey-Debove : " Si l'on dit par exemple *il a épousé cette comédienne en 1970* [...], certains éléments de sens apparaissent deux fois par redondance. *Cette comédienne* exprime deux fois le sexe féminin (*cette* et *-ienne*) ; "femme", contenu partiel de comédienne (hyponyme) est déjà imposé par *épouser* dont le sujet il désigne un homme ; le passé exprimé par *1970* est redonné dans *a épousé*. Cette redondance n'est jamais sentie comme étant de nature tautologique, parce que nul usager de la langue ne peut y échapper " (1978, p. 323). Les trois récurrences mentionnées ne sont cependant pas de même sorte.

a) *Cette* et *-ienne* contiennent le trait /genre féminin/, qui leur est inhérent [23]. Cette isosémie d'accord fait l'objet d'une prescription absolue : à tout grammème lié à un nom substantif et contenant le trait /genre féminin/ doit être associé un grammème lié à un déterminant et contenant le même trait ; la réciproque est vraie, si bien que si l'un de ces grammèmes vient à manquer, on postule à sa place un morphème zéro (qui concrétise une exigence de rationalité de la linguistique du signe).

b) 'a épousé' comprend les traits /ergatif/ + /sexe masculin/ (ou /ergatif/ + /sexe féminin/) et /accusatif/ + /sexe féminin/ (ou /accusatif/ + /sexe masculin/) [24]. Les deux premiers sont récurrents dans 'il' : on sait que 'il' contient les traits inhérents /ergatif/ ou /nominatif/ ; /ergatif/ est ici actualisé par le contexte 'a épousé' ; de même que le trait /sexe masculin/ [25], qui lui est afférent. Par ailleurs, le trait /sexe féminin/ est récurrent dans 'comédienne' (où il est inhérent), alors que le trait /accusatif/ est afférent au contenu du syntagme *cette comédienne*. Il y a donc là quatre isosémies élémentaires : l'une établie entre sèmes inhérents (et qui relève donc de l'accord), et les trois autres entre sèmes inhérents et afférents (elles relèvent donc de la rection). On a :



où : S1 : 'il' ; S2 : 'a épousé' ; S3 : 'comédienne' (représentation simplifiée) ; sa : sème afférent ; si : sème inhérent.

c) Le grammème *a [...]‑é* (comme dans *a épousé*) ne contient pas en tout contexte le trait /passé/ : par exemple, *Bientôt, il a achevé son épopée* est parfaitement recevable [26]. D'autre part '1970', même en position nominale, ne contient pas nécessairement le trait /temporalité/ (cf. *1970 est un nombre pair*). Ce trait est actualisé dans le contexte d'un locatif, ici *en*. Cependant, si *en 1970* contient le trait /temporalité/, il ne contient pas nécessairement le trait /passé/ : *Il l'épousera en 1970* est recevable. Toutefois, une double présomption permet d'actualiser le trait /passé/ dans *a [...]‑é*, où il est inhérent, et dans *1970*, où il est afférent. L'isosémie induite par cette récurrence est donc du type rectionnel.

Cette analyse confirme le caractère opératoire de la distinction entre isosémies d'accord et de rection. Les isosémies d'accord relèvent de prescriptions strictes, car elles sont constituées de sèmes inhérents, qui relèvent comme tels du système fonctionnel de la langue, bien qu'ils puissent être neutralisés ou actualisés par le contexte. Les isosémies de rection font l'objet de prescriptions moins fortes, car un seul de leurs sèmes est inhérent. Enfin, il n'existe pas d'isosémies entre sèmes afférents, car ces sèmes ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue.

Retenons ces conclusions : (i) Les isosémies ne sont pas nécessairement liées aux grammèmes, et des lexèmes peuvent participer à leur expression ; (ii) elles ne sont pas nécessairement constituées de sèmes génériques (comme le sont les restrictions de sélection) ; (iii) les parcours interprétatifs qui permettent de constituer les isosémies sont simples. Tout cela conduit à relativiser encore d'une part les oppositions traditionnelles entre morphologie et syntaxe, d'autre part entre syntaxe et sémantique.

4.2. Les isosémies de la catégorie /perfectif/ vs /imperfectif/ □

Puisque de multiples directions de recherche se présentent ici, nous préférons n'en choisir qu'une, pour ne pas disperser l'exposé : étudier les isosémies liées à la catégorie /perfectif/ vs /imperfectif/, sans prétendre faire le tour de la question, mais pour donner un exemple de la valeur heuristique que peut revêtir, dans le domaine ordinairement dévolu à la morphosyntaxe, l'étude des isosémies. Parmi les aspects du français, nous choisirons la catégorie de la perfectivité. L'opposition /perfectif/ vs /imperfectif/ domine l'opposition /perfectif initial/ vs /perfectif final/ (aspects distingués par une borne à gauche et une borne à droite).

On estime communément que l'aspectualité est exprimée par les grammèmes verbaux liés ; en fait, l'aspectualité peut être exprimée aussi par des grammèmes libres, et par des lexèmes.

Les lexèmes

Voici des exemples ordinaires des quatre sortes d'aspect :

(a) /imperfectif/ : *regarder, écrire, marcher, chercher* (Pottier, 1974, p. 210) ; *marcher, danser, chanter* (Hoepelman et Rohrer, 1981, p. 29) ; *écrire, conduire* (Desclés, 1980, p. 213).

(b) /perfectif final/ : *s'approcher de, arriver* (Pottier) ; *mourir* (Hoepelman et Rohrer) [27].

(c) /perfectif/ : *parcourir* (Pottier).

(d) /perfectif initial/ : *s'éloigner de, partir* (Pottier).

Bien que les exemples cités par ces auteurs soient tous des verbes, l'aspectualité des lexèmes n'est pas propre aux verbes. Ainsi, des noms pourraient tout aussi bien nous servir d'exemples : (a) *regard, marche, recherche* ; (b) *parcours* ; (c) *arrivée, mort* ; (d) *départ*.

Les grammèmes verbaux liés

On relève, à l'indicatif : (a) /perfectif/ : passé simple, futur ; (b) /imperfectif/ : imparfait, conditionnel ; (c) /perfectif final/ : tous les temps composés. Le présent ne comporte pas de sème aspectuel propre [28]. On dit souvent que faute de grammème spécialisé l'inchoatif est exprimé par des périphrases verbales comme *commencer à*, le cessatif par des périphrases comme *finir de* : cela se justifie par les traits perfectif initial du premier lexème, et perfectif final du second.

Les grammèmes libres

On se limitera aux relateurs locatifs dans leur emploi temporel (cf. Pottier, 1974, p. 132) : (a) /perfectif/ *en* ; (b) /imperfectif/ *pendant* ; (c) /perfectif initial/ *de, depuis, dès* ; (d) /perfectif final/ *à, jusqu'à*.

Les isosémies aspectuelles

Étudions successivement les isosémies entre lexèmes et grammèmes liés, entre lexèmes et relateurs, entre grammèmes liés et relateurs.

(1) La combinaison d'un lexème comportant le trait perfectif et d'un grammème lié imperfectif peut produire un aspect itératif : par exemple, *sortait* se décompose en 'sort'- /perfectif/, '-ait' /imperfectif/. Dans *il sortait avec elle*, on actualisera le trait /itératif/ et l'on admettra préférentiellement l'acception aller se distraire pour 'sort-'. En revanche, *il sortit avec elle* comporte le trait /singulatif/ (et l'on admettra aisément pour 'sort-' l'acception 'passer la porte'). Inversement, la combinaison d'un lexème /imperfectif/ et d'un grammème lié /perfectif/ peut produire l'aspect /singulatif/ : ainsi, *regretta* se décompose en 'regret(t)'- /imperfectif/ et '-a' /perfectif/. Ou encore, dans *il regretta qu'il avait oublié son fusil*, on actualisera le trait singulatif. Commentant cet exemple de K. Sandfeld, Togeby écrit : " *regretta* veut dire *dit en regrettant*, de façon que le passé défini représente pour ainsi dire le verbe *dire* " (1951, p. 163) [29] ; ainsi, il substitue à *regretter* /imperfectif/ un lexème qui comporte le trait /perfectif/ (*dire*) [30].

(2) Quand un lexème /perfectif/ se trouve dans le contexte d'un relateur /imperfectif/, on peut constater de même un aspect /itératif/ : cf. *Il saute pendant une heure*. De même quand le relateur est perfectif final ou initial : *il saute depuis une heure, il saute jusqu'à une heure*. Le trait /itératif/ est dans tous ces cas un trait afférent, produit par une inférence : comme un saut dure quelques secondes, alors il s'agit de plusieurs sauts. Hors contexte, on se réfère à l'univers du sens commun ; mais dans un univers fictionnel, sauter pendant une heure, comme le Chat Botté, n'entraînerait pas nécessairement une interprétation itérative : il y a là une contrainte herméneutique sur l'actualisation d'un trait aspectuel.

(3) Quand à l'inverse un lexème imperfectif se trouve dans le contexte d'un relateur perfectif, aucun parcours interprétatif ne permet de lever l'allosémie : cf. ? *Il chante (/imperfectif/) en (/perfectif/) une heure*. Toutefois le lexème peut être perfectivé par le contexte. Et notamment, s'il fait partie d'un verbe, par un accusatif : ainsi dans *il chante le rôle de Wotan*, 'chant-' est perfectif ; et *il chante le rôle de Wotan en une heure* comporte une isosémie par récurrence du trait /perfectif/, afférent à 'chant-', inhérent à 'en' [31].

(4) Enfin on note une allosémie quand un lexème perfectif initial se trouve dans le contexte d'un relateur perfectif final, ou inversement : cf. ? *Il finit depuis Noël, ? Il commence jusqu'à Noël*, que

seuls des contextes bien particuliers pourraient rendre acceptables. Cependant, *Il a fini depuis Noël* reste recevable, car les temps composés sont perfectifs finaux, et il y a isosémie entre le relateur et le morphème discontinu du passé composé.

(5) Étudions à présent les isosémies entre relateurs et grammèmes liés (en nous limitant à ceux de l'imparfait et du passé simple).

— Quand un passé simple (/perfectif/) se trouve combiné avec un relateur /perfectif initial/ on constate une allosémie : ex. ? *Il écrivit depuis une heure* ; mais avec l'imparfait (/imperfectif/) l'isosémie sera rétablie. À l'inverse, un relateur /perfectif final/ combiné avec un imparfait n'induit pas d'allosémie, car il y a alors afférence du trait /itératif/, conformément à la règle interprétative déjà énoncée : ex. *Il écrivait jusqu'à minuit*.

— Les relateurs dits interpropositionnels, comme les conjonctions de subordination, posent des problèmes plus complexes, mais susceptibles du même type de traitement. Prenons l'exemple de *quand* (/perfectif/, comme *en*) et de *pendant que* (/imperfectif/, cf. *pendant*). On peut prévoir que *pendant que* sera en allosémie avec le passé simple (perfectif) : ex. ? *Pendant que Michèle cousit...* ; mais en isosémie avec l'imparfait : ex. *Pendant que Michèle cousait...* En revanche, l'allosémie entre *quand* (/perfectif/) et l'imparfait (/imperfectif/) est levée ici encore par l'interprétation itérative : c'est pourquoi *Quand Michèle cousait, Jean lisait* est recevable, à la différence de ? *Quand Michèle cousait, Jean lut*.

(6) Ces premiers résultats paraissent confirmer la valeur heuristique de l'étude des isosémies. Ils devraient être complétés par une réflexion sur les degrés de force des prescriptions et des exclusions qui relèvent du système de la langue. Par ailleurs, une combinatoire des aspects primaires pourrait définir des aspects dérivés. Soit, en encadrant de parenthèses le trait aspectuel qui se trouve sous la portée d'un autre : (i) /imperfectif/ (/imperfectif/) : continu, duratif, linéaire, progressif ; (ii) /perfectif/ (/perfectif/) : ponctuel, momentané, instantané ; (iii) /imperfectif/ (/perfectif/) : itératif, habituel ; (iv) /perfectif/ (/imperfectif/) : néant (dans ce dernier cas, soit la combinaison ne constitue pas d'aspect dérivé (ex. *chant-a*), soit elle est exclue (ex. ? *Pendant qu'elle cous-i-t ...*).

Remarque — On pourrait rechercher à présent si l'opposition perfectif / imperfectif qui articule le taxème de l'aspect ne trouve pas de catégories homologues dans d'autres taxèmes, comme le mode, la partition, le nombre. Ainsi par exemple, l'article partitif serait homologue de l'imperfectif ; et les articles défini et indéfini, du perfectif. Si bien que : *il a mangé du /imperfectif/ chocolat pendant /imperfectif/ une heure* et *il a mangé le /perfectif/ gâteau en /perfectif/ cinq minutes* seraient isotopes, à la différence de ? *Il a mangé le chocolat pendant une heure*, qui est bizarre hors contexte et *il a mangé du gâteau en cinq minutes*, peu acceptable hors contexte.

4.3. Typologie isotopique des énoncés □

Les isotopies génériques domaniales

Si l'on revient à la problématique volontairement limitée de ce qui précède, le problème des rapports entre syntaxe et sémantique se réduit à celui des relations entre les isotopies prescrites par le système fonctionnel de la langue (ou *isosémies*) et celles qui peuvent être dites facultatives dans la mesure où elles sont prescrites par d'autres systèmes de normes. En se limitant aux isotopies génériques facultatives qui indexent les sémèmes et sémies appartenant à un même domaine sémantique, on retient cinq cas remarquables :

a) ni isotopie facultative, ni isosémie ; ex. : *Que inutilement Au mais je Bianca cardinal la* (suite obtenue par prélèvement aléatoire dans *Les amants de Venise*, de Michel Zévaco). Cette suite n'est ni une phrase, ni un énoncé.

b) des isosémies, mais pas d'isotopie facultative ; ex. : *Le silence vertébral indispose le voile licite* (Tesnière) ou *Une paupière pavée paraît presbytéralement* (Martin). De tels énoncés sont

syntactiquement corrects, mais sémantiquement insuffisants (hors contexte) : ils ne renvoient à aucun domaine sémantique identifiable ; et par là, un logicien pourrait les dire absurdes.

c) Quand enfin l'énoncé présente deux isotopies domaniales entrelacées ; ex. : *Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin* (Apollinaire). L'énoncé induit une impression référentielle complexe, et il reste indécidable.

d) une isotopie facultative, mais rupture d'isosémies ; ex. : *Le train disparu, la gare part en riant à la recherche du voyageur* (Char). Cet énoncé induit une impression référentielle en renvoyant au domaine //transports// : 'train', 'gare', 'voyageur', 'part' comprennent un sème générique (inhérent pour les trois premiers sèmes, afférent pour le dernier) qui les indexe dans ce domaine. L'énoncé paraît alors référer à un monde contrefactuel ; il reste décidable, mais logiquement faux.

e) une isotopie facultative et des isosémies ; ex.: *Le signal vert indique la voie libre* (Tesnière) ; *Toutes même la plus laide a fait souffrir son amant* (Apollinaire) ; *Sans virer de bord, et par vent arrière, le catamaran d'Eric Loiseau a gagné la transat*. Ces énoncés renvoient respectivement aux domaines //transports//, //amour//, //navigation//. Dans ce genre d'énoncés, plusieurs sèmes ou sémies sont indexés dans un et un seul domaine ; aucun autre n'est contradictoire avec ce domaine. L'énoncé induit une impression référentielle, il est donc décidable (et comme tel susceptible d'être avéré ou infirmé) [32].

Cette typologie sémantique des énoncés ne redouble pas la typologie logique des propositions. Elle décrit dans un autre cadre épistémologique certaines propriétés sémantiques traitées par les logiciens avec d'autres objectifs et d'autres moyens. On voit que les isotopies domaniales méritent pour notre propos une attention particulière, car elles déterminent l'*impression référentielle* de l'énoncé. L'impression référentielle met en jeu les rapports entre la sémantique et la psychologie, car les images mentales — elles relèvent de la psychologie — sont suscitées et contraintes par les propriétés sémantiques des énoncés.

Pour la sémantique interprétative, l'interprétabilité d'un énoncé est déterminée plutôt par ses isotopies facultatives que par ses isotopies obligatoires (isosémies), si l'on admet du moins que les énoncés de type *c* sont plus aisément interprétables que les énoncés de type *b*. En d'autres termes, les isosémies ont un rôle secondaire dans la détermination de l'interprétabilité. Par exemple, des énoncés réputés agrammaticaux comme *vous faire moi rigoler* (Peter Cheyney) sont interprétés à peu près aussi bien que les énoncés jugés corrects qui peuvent les paraphraser [33]. Dans le domaine de l'interprétation au moins, il semble donc que la morphosyntaxe, pourtant prééminente dans les études linguistiques, doive être remise à sa place, importante certes, mais néanmoins secondaire.

L'isotopie spécifique dans la période

Les analyses de la catégorie perfectif / imperfectif que nous venons de présenter permettent de mettre en évidence des récurrences remarquables. Soit par exemple cet extrait : “ Souvent aussi, elle demeurait durant une journée presque entière à se mirer dans l'armoire à glace en acajou [...] ” (Maupassant, *Contes et nouvelles*, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, t. I, p. 1107) : le sème /imperfectif/ est récurrent dans 'souvent', 'demeur-', '-ai-' (sème de l'imparfait), 'durant' (par opposition à 'en'), 'journée' (par opposition à 'jour'), 'presque entière' (par opposition à 'entière'), 'mir-' et '-er' (sème de l'infinitif) [34]. Prescrites ou non par le système fonctionnel de la langue, les isotopies spécifiques sont un facteur primordial de la cohésion des périodes (et, au-delà, des textes), et elles participent ainsi à la définition des fonds sémantiques.

L'anaphore et l'isotopie

D'autres récurrences de traits ou de structures de traits relèvent du même ordre de phénomènes (isotopies et faisceaux d'isotopies), mais elles ne sont pas seulement rapportées à la syntaxe, sans doute parce qu'elles n'obéissent pas à des règles, mais à des normes. La plus étudiée est

l'anaphore. Un anaphorique ne comporte qu'un petit nombre de traits inhérents : la plupart de ses traits sont donc afférents et propagés par le contexte. Cette propagation est sélective, et n'intéresse pas tous les traits de l'unité sémantique anaphorisée ; d'où le problème insurmontable, en sémantique référentielle, de l'anaphore sans coréférence [35]. En outre, comme l'ont souligné les difficultés rencontrées par l'analyse automatique, les anaphores sont conditionnées par des normes de vraisemblance contextuelle, liées aussi bien en microsémantique à des afférences, qu'en macrosémantique à des licences du genre textuel [36]. En tant que phénomène sémantique, l'anaphore n'est pas strictement dépendante des limites de la phrase ou de la période. Comme tous les phénomènes d'isotopie, elle intéresse aussi le palier macrosémantique (cf. *infra*).

L'articulation de la microsémantique et de la mésosémantique ne se limite pas à ces sortes de récurrences de traits, mais apparaît aussi dans les lexicalisations de composants liés. Prenons par exemple la connexion sémantique (dite *anaphore associative*) qui intéresse deux énoncés adjacents parataxiques comme *Nous primes un ferry. La traversée fut brève mais exaltante*. Dans la représentation de 'ferry' un sème inhérent stipule évidemment /qui permet de franchir une étendue d'eau/. C'est ce sème qui est lexicalisé en partie par *traversée*. On peut appeler *métonymique* la relation entre une sémie et la lexicalisation d'un ou plusieurs de ses traits [37]. Cette relation n'est pas propre à l'anaphore associative entre énoncés, et s'établit aussi, bien entendu, au sein des énoncés [38].

L'anaphore associative peut aussi mettre en jeu l'actualisation de sèmes afférents socialement normés. Par exemple, tel collègue toulousain dit à sa femme au restaurant *Je vais prendre des moules. Il y a longtemps qu'on n'est pas allés en Espagne*. Le rapport entre les moules et l'Espagne pourrait être décrit " cognitivement " en termes de *script* (d'autant plus commodément qu'aucune théorie n'interdit de convoquer ou d'inventer des scripts à sa guise). Plus simplement, dans le contexte du restaurant, l'anaphore associative entre 'moules' et 'Espagne' suppose l'actualisation dans l'occurrence de 'moules' du trait /provenant d'Espagne/. Ce trait n'est pas *ad hoc* ; il est simplement un corrélat sémantique de la doxa française voire occitane sur l'Espagne, c'est pourquoi on peut le dire socialement normé.

Les anaphores s'enchaînent en faisceaux d'isotopies spécifiques ; nous analyserons plus loin un texte sur la disparition des dinosaures, pour préciser les problèmes que pose la description des chaînes anaphoriques.

Retenons l'hypothèse que les fonds sémantiques sont constitués par des isotopies prescrites par le système de la langue (et alors grammaticalisées) ou par d'autres systèmes de normes.

L'effet des isotopies génériques varie selon les classes qu'elles manifestent : les isotopies dimensionnelles (liées aux dimensions) sont responsables des tons (niveaux de langue) et des points de vue globaux (univers) ; les isotopies domaniales sont responsables de l'impression référentielle globale ; les isotopies taxémiques, de l'impression référentielle locale.

Pour leur part, les isotopies spécifiques assurent la conservation des formes, qu'elles soient ou non l'effet de faisceaux anaphoriques ; d'où l'effet de cohésion textuelle qu'elles induisent. La conservation des formes sémantiques ne les rend évidemment pas invariables (comme le montrent les cas d'anaphore sans coréférence), mais permet toutefois de les identifier à travers leurs déformations.

La distinction entre isotopies génériques et spécifiques permet ainsi de définir ce que certains auteurs anglo-saxons nomment respectivement *topic* et *focus*, notions soient restées en général intuitives sinon floues.

5. La constitution des formes sémantiques □

Les formes sémantiques sont des groupements structurés de traits saillants, que nous avons appelé

molécules sémiques. Elles sont extraites pour une part de diverses lexicalisations, mais ne correspondent pas nécessairement à une lexicalisation privilégiée. Certaines peuvent pour ainsi dire n'avoir de nom en aucune langue.

En simplifiant, on peut dire que la microsémantique définit leurs constituants ; la mésosémantique leurs structures ; la macrosémantique leur évolution par déformations successives.

5.1. La sémantique du syntagme et le contexte proche □

Dans une synthèse sur la microsémantique (également en ligne sur Texto !) nous avons présenté la lexie considérée comme syntagme, et nous ne traiterons pas plus de la syntaxe interne de la lexie. Retenons simplement que les lexies complexes (parmi lesquelles les mots comportant plusieurs morphèmes) sont des syntagmes si fortement intégrés qu'on ne peut, sauf effet de style brutal, comme en cas de tmèse, y intercaler un morphème.

Les zones de localité

Sémantiquement, le syntagme a deux propriétés remarquables. (i) C'est une zone de localité proche, où aucune barrière (je reprends à Chomsky cette métaphore) ne s'oppose à la propagation des traits, et où les effets contextuels jouent donc au maximum. (ii) L'intégration qui en résulte permet l'afférence de sèmes sur le syntagme dans son ensemble. Les sèmes casuels résultent par exemple de ce type d'afférence [39].

L'intégration du syntagme résulte des relations de concordance et de rection qui s'y établissent. Elle ne doit pas être confondue avec une composition, ni même une combinaison. Les traits sémantiques activés ou réactivés sont retenus (dans la description — et, peut-être, dans la mémoire). Les traits inhibés ne sont pas actualisés, et donc n'apparaissent pas. Les traits qui ne sont ni activés ni inhibés ne sont pas pertinents et ne sont pas retenus (ni par la description — ni par la mémoire). Du point de vue de la production, voire de l'énonciation, la mise en syntagme des lexies se traduit par une réduction drastique de leur potentiel sémique : c'est ce que l'on nomme leur figement.

Les activations et inhibitions proviennent de trois principales zones de localité : les lexies du même syntagme, les autres syntagmes de la même période, les autres périodes du même texte. Des zones intermédiaires comme le paragraphe ou le chapitre correspondent à des unités du plan de l'expression, qui restent à spécifier sémantiquement selon les genres. On relève aussi des relations microsémantiques à longue distance, mais c'est tout de même au sein du syntagme que les activations et les inhibitions sémiques sont les plus fortes et les moins soumises à conditions.

Il faut ici distinguer deux sortes de conditions : morphosyntaxiques et sémantiques. Les zones de localité morphosyntaxiques (que l'on appelle aussi *domaines syntaxiques*) définissent des contraintes et conditions d'accueil pour les parcours interprétatifs. Mais le type des parcours varie avec le contenu des lexies dans le syntagme. Par exemple, dans *grand et fort*, les traits /intensif/ se sélectionnent et se renforcent mutuellement ; dans *belle et intelligente*, les traits /mélioratif/ font de même ; en revanche, dans *belle mais intelligente*, le parcours ne repose plus sur l'assimilation, mais sur la dissimilation /physique/ vs /moral/ voire /féminin/ vs /masculin/. Ainsi des conditions sémantiques peuvent restreindre l'effet de conditions morphosyntaxiques favorisant la propagation de traits.

En revanche, des sèmes appartenant à deux syntagmes de la même période voire de périodes adjacentes peuvent échanger des traits, comme le montre le cas bien connu des anaphoriques.

D'autres conditions, liées au plan de l'expression, comme la proximité spatiale, la récence, l'isophonie, entrent également en ligne de compte. Certains genres en usent et prescrivent par exemple des propagations entre lexies en position métrique comparable, quel que soit le statut syntaxique des syntagmes où elles figurent [40].

Au plan sémantique, les possibilités de propagation dépendent du type de traits. Les traits génériques

se propagent plus ordinairement que les traits spécifiques, dont la propagation exige des contextes comme les métaphores ou les comparaisons. Parmi les traits génériques, les sèmes dimensionnels se propagent facilement (par exemple dans ce qu'on appelle les restrictions de sélection). Cela doit être rapporté au fait qu'ils indexent un grand nombre de sémèmes. Ensuite viennent les sèmes domaniaux (responsables d'isotopies génériques qui participent à la définition des *discours*). Enfin les sèmes taxémiques, qui ne se propagent que dans des contextes fortement assimilateurs, comme les énumérations.

Les degrés de contextualité

Le syntagme connaît des degrés de contextualité selon ses degrés de figement.

(1) Dans les syntagmes les plus intégrés, les variations contextuelles sont faibles voire nulles, et les inhibitions sémiques dominant (d'où " l'appauvrissement " sémantique des syntagmes de ce type). Par exemple, dans le vocabulaire de la bonneterie, le syntagme *la longueur de fil absorbée* désigne l'unité de mesure indiquant la longueur d'un fil contenue dans une maille et exprimée en centimètres de fil par maille. Son figement a permis de le remplacer par le sigle L.F.A., lui-même transcrit *éléfa* (cf. Perdrizet, 1983). Il équivaut donc à une lexie, sous sa forme complète, comme sous sa forme abrégée.

(2) Dans les syntagmes stéréotypés, les interactions sémiques sont tout à la fois normées et peu variables. Cela se traduit sur le plan des distributions par des co-occurrences restreintes. Le cas des solidarités lexicales (d'abord décrites par Coseriu, 1967) est éclairant à ce propos : par exemple, dans *un cheval alezan*, on relève la concordance entre le trait spécifique /équidé/ dans 'alezan' et le même trait dans 'cheval' (où il est générique) [41].

Les adjectifs de nature, pour leur part, lexicalisent un trait spécifique (inhérent ou socialement afférent) du nom : le *fiel amer* et le *miel doré* sont en cela comparables. Enfin, certaines des *fonctions lexicales* définies par Mel'cuk et coll. (1981) permettent de répertorier des stéréotypies qui témoignent de figements. Par exemple la fonction d'amplification joint *acharnée* à *résistance*, *ardent* à *désir*, *folle* à *envie*, etc. Les économistes ne sont-ils pas *distingués* ?

Chaque sème inhérent correspond à une valence, ou en d'autres termes détermine des possibilités combinatoires. Dans les syntagmes stéréotypés, ces possibilités sont restreintes. Ils restituent ainsi des formes préconstruites qui relèvent de la topique (cf. *infra*, ch. VII) et par là de l'axiologie culturelle associée à la pratique sociale en cours. Leur figement morphologique est l'indice et vraisemblablement l'effet de leur figement sémantique.

(3) En revanche, dans les syntagmes libres (c'est-à-dire faiblement normés), les interactions sémiques décrites par la sémantique différentielle sont plus complexes. Nous en avons donné des exemples dans notre étude déjà citée sur la microsémantique en étudiant des coq-à-l'âne.

Les opérations constructives

Si l'on adopte pour la commodité de l'exposé une perspective de production, la construction de formes et d'éléments de formes sémantiques dans le syntagme peut se décrire ainsi.

Les deux sortes d'opérations constructives fondamentales sont la *détermination* et la *casualisation* (attribution de cas).

a) La détermination permet de situer une sémie par trois sortes de repérages :

(i) La *thématisation* la situe relativement à un ordre de généralité (relations hyponymiques, hypéronymiques, méréologiques, de quantification), de voisinage (antonymie, paronymie, etc.).

(ii) L'*aspectualisation* la situe dans un intervalle temporel, et / ou relativement aux frontières d'un intervalle.

(iii) La *modalisation* la situe dans un espace modal (univers d'un locuteur, d'un narrateur, d'un acteur) et / ou évaluatif.

b) La *casualisation* la situe par rapport à une catégorie casuelle, soit par actualisation d'un trait casuel, soit par propagation d'un tel trait. Certaines sémies comportent des traits casuels inhérents : par exemple, 'meurtre' comporte les sèmes /ergatif/ et /accusatif/. Dans *le meurtre du fermier*, 'fermier' se voit propager le sème /ergatif/ ou le sème /accusatif/ à titre de sème afférent. Ces propagations correspondent à une relation de rection dont la source est 'meurtre'. Leur condition d'accueil est le sème /humain/ dans 'fermier'. Le choix de la propagation dépend à son tour de conditions contextuelles et plus généralement herméneutiques, voire axiologiques [42]. La casualisation dans le syntagme rappelle s'il en était besoin que la prédication n'est pas spécifique de la phrase, et que les syntagmes nominaux se comportent à cet égard comme les syntagmes verbaux.

La sémantique des grammèmes libres dépend elle aussi de ces opérations constructives, et ils se voient afférer également des sèmes conditionnés par les sémies qu'ils relient. Par exemple, *de* introduit un locatif temporel dans *le crime de vendredi*, mais un ergatif dans *le crime de Vendredi* (dans une version dramatisée de Robinson Crusoë). Loin d'être vides de sens, comme on le prétend parfois, les grammèmes libres sont polysémiques, mais manifestent une polysémie d'emplois plutôt qu'une polysémie d'acceptation;s.

Les opérations constructives permettent de constituer les éléments de ces groupements structurés de sèmes que nous avons appelés *molécules sémiques*. Si l'on représente les molécules sémiques par des graphes conceptuels à la Sowa (1984), ces éléments sont tout simplement des liens typés de ces graphes.

Dans le syntagme, les opérations constructives sont soumises à des contraintes issues du contexte immédiat, précédent, et même subséquent, car la production comme l'interprétation ne sont pas des processus déterministes (au sens de ce terme en IA). Par exemple, certains traits sémantiques sont préactivés par le contexte, et donc plus facilement accessibles. Au-delà, les opérations constructives, comme tous les aspects de la sémantique du syntagme, sont soumises à conditions herméneutiques. Par exemple, même les lexies intégrées et figées peuvent être remotivées. *Bleu de chauffe* désigne un vêtement de travail (ex. Prévert : " un pilote de remorqueur au bleu de chauffe tout bariolé "). Dans *L'Étranger* de Camus le narrateur tue un arabe rencontré sur une plage et s'en explique au tribunal en incriminant le soleil ; or l'arabe était vêtu d'un *bleu de chauffe*, et il devient licite, note justement Coquet, d'actualiser /chaleur/ dans cette occurrence de la lexie.

Les opérations constructives constituent des *complexes sémiques*, structures sémantiques temporaires qui résultent de l'assemblage des sémies, par activation et inhibitions de sèmes, mises en saillance et délétions, ainsi que par afférence de sèmes casuels. Au palier textuel, les complexes sémiques analogues sont considérés comme des occurrences de la même molécule sémique.

5.2. La sémantique de la période et ses conditions herméneutiques □

Des opérations constructives de fonds et de formes dans les syntagmes, il résulte qu'ils peuvent être intégrés comme unités complexes, susceptibles de se voir appliquer des opérations constructives au palier supérieur. Les relations entre syntagmes ont la période pour première zone de localité. Au sein d'une même période, les relations entre syntagmes sont de deux ordres.

Dans l'ordre de la concordance, on peut distinguer des conditions d'accueil morphosyntaxiques : la parataxe favorise les propagations de traits, la coordination la favorise ou l'inhibe, selon les traits inhérents aux conjonctions (ex. de facilitation : *et, ou* inclusif ; d'inhibition : *mais, ou* exclusif). Ces conditions ne sont pas déterminantes, et leur efficacité dépend évidemment du sémantisme des syntagmes qu'elles coordonnent : dans *Les amoureux fervents et les savants austères* (Baudelaire, *Les Chats*), la double antithèse 'amoureux' vs 'savants' et 'fervents' vs 'austères' reprend la topique millénaire qui oppose le cœur à la raison ; mais le contexte *aiment également* autorise une lecture assimilatrice de la coordination, telle que ces antithèses soient surmontées par une synthèse [43].

La dépendance suppose pour sa part une propagation de traits dont le syntagme régissant est la source : il propage un trait inhérent actualisé dont le syntagme régi est la cible. La dépendance casuelle en est un exemple privilégié, car les traits casuels inhérents à certaines sèmes s'y propagent pour s'actualiser sous forme de traits localement afférents. Par exemple, dans *Djamel démonte sa mobylette*, le sème /accusatif/ est propagé de 'démonte' à 'sa mobylette'. Les conditions d'accueil morphosyntaxiques qui guident les propagations casuelles diffèrent selon les langues (positions distributionnelles, marques ou flexions casuelles de surface, comme l'ablatif latin, qui correspond selon les contextes à divers cas sémantiques). De même diffèrent évidemment les sèmes casuels inhérents : par exemple en guarani, les noms de lieu sont obligatoirement au locatif, tandis qu'en français ils peuvent parfaitement se voir afférer l'ergatif (*Les chutes du Niagara ont bouleversé la jeune mariée*), même s'il en résulte une afférence de /animé/, trait fréquemment associé à /ergatif/ (*Paris l'enchanté*).

On peut parler de prédispositions casuelles à propos des sèmes afférents socialement normés, tels que les syntagmes comportant le trait /humain/ sont rarement au locatif ou à l'instrumental, mais fréquemment à l'ergatif. Corrélativement, certains traits casuels sont associés à des traits génériques dimensionnels. Ainsi, dans *Des taches s'étalent sur son smoking*, 'des taches' prend le trait /ergatif/, et son trait /inanimé/ devient latent, voire virtualisé.

Le parcours interprétatif qui permet l'assignation de cas sémantiques apparaît alors comme une optimisation de contraintes ou de préférences. Les langues, et les types de discours qui norment leur usage, hiérarchisent différemment ces contraintes, et cela participe de ce que l'on appelait jadis leur *génie*. Les stratégies interprétatives règlent ensuite l'interaction : par exemple, dans un corpus de contes, on actualisera sans vergogne des traits /animé/ dans des syntagmes ou des lexies comprenant en langue le trait /inanimé/. C'est dire que les normes du genre ont une incidence sur les parcours d'actualisation des sèmes.

Ces facteurs de complexité expliquent pourquoi aucun algorithme ne permet de passer d'une représentation morphologique à une représentation sémantique : non que l'assignation automatique des cas soit impossible, mais elle requiert une étude fine des conditions d'interprétation. Comparons *la raison conduit l'esprit du sensible à l'intelligible*, et *le mécano conduit la voiture du pharmacien au garage*. La structure morphologique de ces deux phrases est comparable. Cependant, 'du sensible' est un syntagme autonome au locatif, tandis que 'du pharmacien' est une partie d'un syntagme à l'accusatif. En revanche, dans *le livreur ramène sa fourgonnette du pharmacien au garage*, 'du pharmacien' sera interprété comme un syntagme autonome au locatif, malgré le peu de compatibilité des traits /humain/ et /locatif/.

Le rôle des connaissances culturelles est ici encore crucial. Que l'on compare par exemple *Les femmes qui comptent s'habillent chez Tati*, et *Les femmes qui comptent s'habillent chez Givenchy* : les acceptions de *comptent* varient, la première sélectionnée par le sème /bon marché/ afférent à 'Tati', la seconde par le sème /luxueux/ afférent à 'Givenchy'. Il en résulte que la fonction casuelle de 'femmes' diffère : elle est de l'ordre de l'ergatif dans le premier exemple, de l'accusatif dans le second.

Remarques — Nous ne pouvons ouvrir ici une discussion sur l'inventaire des cas sémantiques. La théorie de Fillmore reste faible mais fort connue (pour une position du problème, cf. Serbat, 1981). Le problème de la généralité, voire de l'universalité des cas sémantiques ouvre une intéressante direction de recherche. Cependant, on peut aussi les considérer comme des catégories descriptives, et adapter leur inventaire au corpus décrit et à la tâche en cours. Aussi avons-nous proposé de faire méthodiquement proliférer les cas. Par exemple, dans un corpus de description d'itinéraires, on ne peut se contenter d'un seul locatif indifférencié : il faut à tout le moins distinguer les locatifs initial, transitoires, final.

Pour éviter la confusion entre les cas morphosyntaxiques et les cas sémantiques, il nous semble préférable de suivre Tesnière qui nommait ces derniers des *actants*. En revanche la distinction entre actants et circonstants ne nous semble pas nécessaire, et ses fondements sont syntaxiques plutôt

que sémantiques.

6. L'activité au palier mésosémantique □

Nous ne prétendons pas donner une vue complète du palier mésosémantique, ni *a fortiori* des relations à ce palier entre morphosyntaxe et sémantique. En revanche, nous tenons à illustrer une conception de ce palier sémantique qui permette de considérer la morphosyntaxe comme un substrat des opérations sémantiques. Ce n'est pas l'unique substrat, car il faut prendre en considération le substrat axiologique, que l'on rapporte au texte par le concept commode d'implicite, et qui est constitué notamment par les interprétants topiques.

Une fois ramenées à un même principe, les relations de dépendance et de concordance ne suffisent cependant pas à rendre compte de l'activité mésosémantique.

Le syntagme et la période, comme l'espace structural qu'ils limitent, sont des lieux de formation et de déformation des formes et des fonds sémantiques. D'un point de vue combinatoire inspiré par le paradigme logico-symbolique, on pourrait décrire ces opérations comme des combinaisons à partir d'éléments du palier inférieur. Mais comme ces éléments sont eux-mêmes discrétisés et stabilisés par les opérations herméneutiques, nous préférons décrire l'actualisation, l'activation et la propagation de traits comme des distributions d'activité sur un réseau virtuel (les significations proposées par le système de la langue). Ce qui tient lieu de règles est un corps de contraintes à hiérarchie variable paramétrant la propagation de l'activation (ce qui diffère par principe des règles de combinaison symbolique).

Les points d'activité valent alors pour des sèmes actualisés. Les distributions d'activité sont soumises à des contraintes tant locales que globales. Dans le cas d'une période, la stabilisation de son sens sera le résultat d'une optimisation de contraintes issues de quatre zones de localité : les syntagmes qu'elle englobe, les périodes adjacentes, les périodes non adjacentes, les structures textuelles globales. Par ordre de prescriptivité croissante, elles émanent de trois niveaux en interaction : le phonétique-graphémique (substrat du morphosyntaxique) ; le morphosyntaxique (substrat du sémantique) ; le sémantique lui-même dans la mesure où chacun de ses points de stabilité doit être rapporté à son contexte. Les poids relatifs de ces contraintes et leur hiérarchisation qualitative dépendent des discours et des genres textuels : l'exemple des contraintes phonétiques en poésie le montre assez.

L'interprétation comme la production peuvent même être définies globalement comme des processus d'optimisation, que l'on peut comparer en première approximation à ceux des grammaires harmoniques (cf. Smolensky *et al.*, 1990). Mais les stratégies d'optimisation vont varier avec les objectifs de la description : soit l'on cherchera à parvenir rapidement à une solution univoque et définitive en favorisant celle qui émerge le plus rapidement (par une stratégie du type *le gagnant empoche tout* (*winner takes all*)) ; soit encore on maintiendra une compétition entre les interprétations différentes, quitte à les hiérarchiser.

Considérés isolément, le syntagme et la période apparaissent comme des lieux de constitution de formes ou d'éléments de formes sémantiques. Replacés dans la continuité du texte, ils sont un lieu d'entretien des fonds et des formes, cet entretien pouvant consister en continuation, réitération, ou déformation. Leurs structures syntaxiques sont, de ce point de vue, des moyens de conduction des traits ou de distribution de l'activité sémantique.

Au palier microsémantique, on décrit l'actualisation des sèmes. Au palier mésosémantique se pose le problème de leur intégration à des formes ou fonds sémantiques. Ceux qui ne s'intègrent pas n'ont plus à être retenus. Les autres sont conservés comme éléments des morphologies sémantiques complexes qui sont propres au palier textuel [44].

Cependant, il faut considérer plusieurs sortes de fonds et de formes sémantiques : certaines sont transitoires et limitées à un syntagme, d'autres sont conservées par répétition ou reprise, enfin

intégrées à des formations plus complexes et/ou plus étendues. Les morphologies sémantiques figées, qui sont convoquées par le genre et la situation ont traditionnellement été rapportées à un niveau conceptuel jugé autonome. Ces schèmes, schémas ou *frames*, peuvent être redéfinis au niveau sémantique comme un répertoire ouvert de formes culturelles (types de molécules sémiques, de champs sémantiques et d'isotopies) qui permettent les anticipations dans la lecture, et contribuent à la caractériser comme un processus de reconnaissance de formes.

Après la constitution des formes sémantiques se pose le problème de leur évolution : lesquelles sont conservées, transformées, supprimées ? Ce problème est le corrélat linguistique du problème psychologique de l'oubli. Dans des conditions normales, à l'écoute d'une phrase de longueur moyenne, on a déjà oublié le début avant d'avoir entendu la fin. On extrait les traits pertinents en fonction de la situation pour former des représentations intermédiaires, qui sont les corrélats psychiques des molécules sémiques [45].

Aucun système à l'heure actuelle ne permet de simuler ce genre de processus. Même les systèmes connexionnistes qui pratiquent l'apprentissage et la dégradation harmonieuse (*graceful degradation*) n'ont pu modéliser les facteurs herméneutiques qui gouvernent la rétention et l'oubli. Nous touchons ici au caractère propre du palier textuel, la textualité ; mais la sémantique poursuit, là où la syntaxe s'arrête.

Plus généralement, le point de vue que nous adoptons sur la mésosémantique procède d'un objectif commun à tous les paliers de la description. La tradition logique et ontologique qui a prévalu en grammaire puis dans les sciences du langage a isolé le mot dans son rapport avec son référent, la phrase dans son rapport avec un état de choses, le texte dans sa relation avec un monde, fictionnel ou non. À ce paradigme de la *signification*, dont le fondement est somme toute métaphysique, il nous semble utile de substituer celui du *sens*, de tradition rhétorique et herméneutique, pour rompre la triple solitude du signe, de la phrase et du texte. Le mot prend son sens dans le syntagme, le syntagme dans la période, la période dans le texte, le texte dans la pratique sociale où il est produit et relativement à d'autres textes.

Les propositions que nous formulons doivent être évaluées dans ce contexte, même si certaines ne trouvent pas à l'heure actuelle de formalismes adéquats.

7. Questions de représentation □

Les unités mésosémantiques peuvent être représentées statiquement par la même sorte de graphes que les unités du palier inférieur. Les liens de ces graphes sont étiquetés par les mêmes primitives, notamment les primitives casuelles [46]. Les nœuds de ces graphes sont étiquetés par des *actants* [47]. Ces actants sont par ailleurs représentables par des graphes subordonnés. Ils peuvent consister en des unités de rang inférieur, comme des lexies ; égal, comme des énoncés (dans le cas d'un enchâssement) ; voire supérieur (dans le cas où l'énoncé analysé réfère à une partie étendue du texte) [48]. Cette convention de représentation repose sur le principe que toute unité fonctionnelle peut consister en des unités fonctionnelles d'un rang inférieur ou supérieur au palier d'analyse choisi [49].

La problématique des rapports entre type et occurrence est fondamentalement la même au palier mésosémantique qu'au palier microsémantique, même si sur ce point la réflexion des linguistes est plus développée au second de ces paliers. Dans la représentation, le rapport du type à l'occurrence se résume au rapport entre deux graphes sémantiques [50]. Selon les objectifs de la description, diverses sortes de typicité peuvent être définies :

- (1) Le type le plus abstrait ne conserve que la forme du graphe, mais non les étiquettes des nœuds ni des liens.
- (2) Le type classique conserve la forme du graphe et les étiquettes des liens, mais modifie les

étiquettes des nœuds (en remplaçant les noms de variables par des noms d'instances).

(3) Une troisième sorte de typicité concerne les liens et leurs étiquettes. Pour accroître sa capacité descriptive générale comme pour s'adapter finement aux domaines d'application, la théorie sémantique ne peut se limiter à un petit nombre de primitives. Bien au contraire, elle doit les faire proliférer systématiquement, en les organisant si possible par arborescences. Sans qu'il soit nécessaire d'émettre des hypothèses universalistes, l'étude des catégories sémantiques grammaticalisées par les langues peut servir de base à cette entreprise [51].

On doit admettre que les liens des graphes-types soient étiquetés par des variables. Ainsi, par exemple, la primitive casuelle locatif (LOC) peut être spécifiée selon qu'il y a contact ou non contact, position supérieure ou inférieure relativement à un repère (cf. *sur vs sous, au-dessus vs au-dessous*). Ou encore, l'ergatif peut être spécifié selon qu'il commande un procès qui comporte ou non une transmission (cas *destinateur* par opposition au *datif* ou *destinataire* et au *bénéfactif*).

Si l'on s'en tient au second degré de typicalité — le seul d'ailleurs que distingue Sowa — il apparaît que la distinction entre graphe-type et graphe-occurrence permet de rendre compte des occurrences incomplètes par déletion de plusieurs nœuds et liens. Ainsi pour les ellipses, du moins celles qui peuvent être suppléées par le contexte, ou plus précisément par homologation avec des graphes adjacents ; et aussi pour les emplois absolus (comme *il boit*) qui sont interprétés (rapportés à un type) en fonction de topoï comme *si l'on boit, en France, alors c'est une boisson alcoolisée*. Les occurrences explétives pour une part posent d'autres problèmes que les occurrences incomplètes. Le caractère explétif de certaines parties d'un graphe dépend naturellement de la stratégie descriptive adoptée [52].

Les représentations connexionnistes sont évidemment plus proches de notre problématique, dans la mesure où elles permettent de modéliser les effets de contexte. Par exemple, dans le système présenté par McClelland et Kawamoto (1986), alors que le mot *ball* comprend le trait /soft/ dans *The ball broke the window*, c'est le trait /hard/ qui est sélectionné et propagé par le contexte. Cependant les systèmes connexionnistes d'analyse syntaxique en sont encore à un stade expérimental, et les modélisations sémantiques qui leur sont associées sont restées de fait assez pauvres.

Parmi les représentations qui ont fait l'objet d'implantations informatiques classiques, les grammaires d'unification offrent de grandes possibilités, non seulement parce qu'elles utilisent des traits sémantiques, mais encore parce qu'elles peuvent hiérarchiser les contraintes sémantiques et les contraintes morphosyntaxiques. En particulier, comme l'a montré clairement Abeillé, les grammaires d'arbres adjoints (TAG) permettent de tenir compte de la différence entre sèmes inhérents et afférents, comme de décrire les effets de contexte sémantiques au sein du syntagme.

[N.B. : ce texte est élaboré à partir du chapitre 5 de *Sémantique pour l'analyse* (Paris, Masson, 1994), texte révisé pour la traduction anglaise de cet ouvrage : *Semantics for descriptions*, Chicago University Press, CSLI Lectures Notes, 138, avec la collaboration, pour les ch. 4 et 6 de Marc Cavazza et Anne Abeillé.]

□

NOTES

[1] Le primat de la syntaxe a connu les extrapolations cognitives les plus amusantes : “ Le cerveau est avant tout une machine syntaxique, qui peut être fructueusement considérée comme imitant fiablement une machine sémantique, mais dans laquelle les significations elles-mêmes n'ont jamais préséance, elles ne dominent jamais et n'influencent pas, même tant soit peu, le flux mécanique ou syntaxique brut de la causalité locale dans le système nerveux ” (Dennett, 1992, p. 31).

[2] Cf. ce propos de Chomsky rapporté par Putnam : “ Je crois que l'on peut faire de la sémantique, mais ce que j'appelle sémantique est en fait de la syntaxe ” (1992, p. 70).

[3] Rappelons le privilège millénaire accordé à la phrase : il est si incontestable que de l'avis général la linguistique s'arrête à la limite de la phrase, non seulement de fait, mais de droit. Benveniste, dans un texte célèbre, argumente ainsi : la phrase serait " une unité complète, parce qu'elle porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée " (1966, p. 130). Le caractère distinctif de la phrase est celui d'être un prédicat : " Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat " (p. 128). L'argument de Benveniste est purement logique, et témoigne de la sujétion de la grammaire à la logique : " On situera la proposition au niveau catégorématique [...] Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique " (pp. 128-129).

[4] Cette copule est le verbe *être*, ce qui pour l'aristotélisme classique permet de faire le lien avec l'ontologie (cf. Aubenque, 1962, pp. 134-162). D'où les théories modernes de la copule (cf. Desclés, 1987 ; Heycock, 1992).

[5] Pour une discussion, cf. Rastier, 1998.

[6] Dans le cadre de la logique des classes, on disait jadis le sujet inclus dans le prédicat. *Le chat est noir* signifiait alors que l'idée de chat est incluse dans l'idée de noirceur.

[7] *Catégorématique* signifie *prédicatif*. Historiquement, Platon puis Aristote ont distingué le nom et le verbe, sans se préoccuper des autres parties du discours, parce qu'ils avaient en vue le phénomène logique de la prédication décidable : le nom était étudié en tant que sujet, et le verbe en tant que prédicat (cf. Platon, *Cratyle*, 425 a, *Sophiste*, 262 a ; Aristote, *Peri hermèneias*, ch. 2 et 3). À la suite de Chrysippe, les stoïciens ont distingué cinq parties du discours, puis les grammairiens alexandrins les huit qu'ils nous ont léguées, mais le critère ontologique demeure prééminent. La division due à Priscien et toujours réaffirmée depuis entre catégorématiques (noms et verbes) et syncatégorématiques (les autres parties du discours) en est un exemple, d'ailleurs perpétué dans les langages logiques.

[8] Cette distinction repose sur des postulats ontologiques très forts qui ont longtemps empêché de concevoir les grammèmes, et particulièrement les affixes, comme des signes à part entière. Entre le radical et l'afixe, on maintient parfois encore la différence qui sépare la substance de l'accident.

[9] De ce point de vue, le modèle chomskyen récent a toutefois fait exception, car à partir de *Barriers* (1986), il a développé la notion de *tête fonctionnelle*.

[10] Cf. Blanche-Benveniste *et al.*, 1987, p. 38 : " Les unités syntaxiques premières, accompagnées éventuellement de leurs éléments non-nucléaires, sont liées entre elles, dans les énoncés, de diverses façons : succession, subordination, coordination, etc.[...] les liaisons sont organisées en "périodes" d'énoncés, qui sont les unités d'analyse du discours ".

[11] Cette figure n'est pas rare en poésie. Ainsi, Mallarmé écrit " [...] Neiger de blancs bouquets d'étoiles parfumées " et l'on peut rapporter *parfumées* à *bouquets*, comme *blancs* à *étoiles*, malgré les discordances de genre ; mais cela n'exclut pas, au contraire, de maintenir la première lecture, *parfumées* restant alors l'indice d'une métaphore *in absentia*.

[12] Une littérature diluvienne qui traite de cet adverbe, à propos duquel se sont illustrés notamment Nef, Victorri et Fuchs. Le problème des rattachements multiples est clairement exposé par Victorri et Fuchs dans Fuchs *et al.*, 1993, pp. 111-112.

[13] L'étude des accords a une grande importance dans la tradition grammaticale. Priscien remarque que personne ne dit *Ego facis* (littéralement *Moi tu fais*) et Auroux pense que ce propos a pour les sciences du langage toute l'importance d'un théorème de Pythagore.

[14] Cf. 1960, p. 101 : " Les signifiants discontinus tels que /nu...õ/ dans /nukurõ-/ résultent fréquemment de ce qu'on appelle l'accord ".

[15] Cf. Togeby, 1951, p. 126. Hjelmslev réfute la thèse du signifiant discontinu à propos d'un exemple tiré de Jespersen : " Dans *uirorum ommium bonorum ueterum*, le génitif pluriel caractérise-t-il chacune des bases nominales, ou le syntagme pris dans son ensemble ? On se demande si la répétition est un fait qui relève de l'expression seule, ou si, en tant que répétition, elle relève également du contenu " (1971, p. 208).

[16] Hjelmslev, pour une fois moins sémanticien que Martinet, soutenait toutefois que la définition sémantique du

genre doit être récusée au profit d'une définition fonctionnelle "déterminant le genre comme pur indice de concordance" (1971, pp. 151-152).

[17] Toutefois, on relève parmi les pronoms des oppositions comme *qui* vs *quoi*, ou *il*, *elle*, *on*, vs *ça* ; le trait animé est lexicalisé dans *qui*, *il*, *elle* et *on*.

[18] Cf. notamment Harris et Chomsky. Certes, selon la théorie générative dite standard, les restrictions de sélection spécifiaient les possibilités de cooccurrence en termes de traits "syntaxiques" (comme "abstrait" / "concret", "animé" / "inanimé") ; mais ces traits bel et bien sémantiques ne sont réputés syntaxiques que pour permettre de les intégrer sans contradiction à la syntaxe.

[19] Hjelmslev ajoute cette remarque importante du point de vue épistémologique : " Les faits fonctionnels de la rection nous forcent à constater dans l'unité régissante un élément sémantique défini par sa concordance avec le régime. Ce procédé seul est en conformité avec le principe de simplicité et avec la méthode empirique " (*op. cit.*, p. 155).

[20] *Syntagme Nominal* (SN), par exemple. L'objectif initial était de rendre compte de la différence entre verbes transitifs et intransitifs.

[21] Ces rôles sont en fait des cas " profonds " qui définissent les *actants* (au sens de Tesnière). On sait que la redécouverte des cas par Fillmore, puis par des auteurs plus orthodoxes comme Gruber a conduit Chomsky à formuler son critère des rôles thématiques.

[22] Si l'on accepte ces prémisses, il y aurait par exemple accord et non rection entre le contenu de *sine* et celui du morphème de l'ablatif en latin.

[23] Le trait /sexe féminin/ appartient à *comédi-* dans le contexte *-ienne* (et non à *cette* et *-ienne*). Martinet écrit bizarrement : " S'il y a en français un monème de signifiant fort variable /es/ -esse, par exemple) correspondant à 'sexe féminin', il n'y en a pas qui corresponde à 'genre féminin' " (1960, pp. 101-102). Que penser alors du "sexe féminin" de *cette*, de *méridienne*, ou de *mollesse* ?

[24] Cela est également vrai dans les emplois dits absolus (cf. " Épouser, c'est comme brouter des champignons mazatèques, c'est expérimental " ; M. Cerf, *Une pâle beauté*, Paris, Albin Michel, 1984, p. 231). Le caractère inhérent de ces traits de 'épouser' est attesté par les parcours interprétatifs. Tel personnage de La Bruyère va par exemple " faire espérer aux mères qu'il épousera ". On a ce parcours : (i) si 'mère(s)', alors enfant(s) ; (ii) si l'ergatif de 'épousera' est associé à /sexe masculin/, alors son accusatif est associé à /sexe féminin/ ; (iii) or, /enfant/ est un sème générique de 'fille' (dans le taxème où 'fille' se définit par rapport à 'garçon'), et /sexe féminin/ est son sème spécifique. Ne supposons pas une ellipse de *leurs filles*, comme en grammaire classique, ni un effacement, comme en grammaire générative : ces deux hypothèses relèvent également d'une linguistique du signe, qui ne peut rendre compte de l'interaction entre signifiés qu'en supplantant des signifiants absents. On dira seulement que le parcours interprétatif décrit crée un groupement sémique /enfant/ + /sexe féminin/.

[25] À ne pas confondre avec /genre masculin/, qui est inhérent à 'il'. Ces deux traits sont indépendants : cf. *une sentinelle*.

[26] Cf. cette remarque de Martinet : " Le temps qu'en français on appelle passé composé correspond à deux types de situations. Si je dis *j'ai fini* c'est un présent accompli ; mais dans *j'ai fini hier à cinq heures* j'ai un passé ". (1981, p. 54). On peut même avoir un futur, comme en témoignent ces vers de Valéry : *Demain, sur un soupir des bontés constellées, / Le printemps a brisé les fontaines scellées*.

[27] À la suite de Bull, ces auteurs font reposer leur argumentation sur la distinction entre verbes cycliques et non cycliques : " Un verbe cyclique dénote un événement ayant une fin naturelle " (1980, p. 1). Cette définition n'est guère satisfaisante, car elle est extensionnelle, et l'on ignore ce qu'est une fin naturelle ; les exemples proposés, comme *écrire une lettre* ou *construire une maison* n'entraînent pas l'adhésion. Quant aux verbes non cycliques, " on peut toujours supposer un prolongement au processus qu'ils dénotent " (Nef, 1983, p. 161). Les verbes cycliques selon Bull sont apparemment identiques aux verbes téliques selon Garey (cf. Nef, *loc. cit.*). Desclés donne comme exemples de verbes téliques ou terminatifs : *se noyer, mourir, fermer*, mais aussi, discutablement : *acheter, naître, couper, ouvrir* (1980, p. 213).

[28] Le caractère imperfectif des présents dits *d'habitude* dans *La terre tourne autour du soleil*, ou *gnomique* dans *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* tient au caractère imperfectif des lexèmes *tourn-*, *roul-* et *amass-*. Wagner

et Pinchon opposent certes le présent ponctuel de *Voilà Climène, madame, qui vient ici pour vous voir* (Molière) au présent habituel de *Voilà plus de trente ans que je suis dans le désert à dormir toujours* (Flaubert). Mais le présent n'est pour rien dans l'affaire : c'est le contexte qui est ponctuel (cf. *voilà*), puis duratif (cf. *voilà plus de trente ans*) ; et *venir* qui est perfectif final, par opposition à *être* /imperfectif/.

[29] Cette phrase est opposée à *il regrettait qu'il eût oublié son fusil*.

[30] Ces faits ont déjà été diversement relevés, mais à propos de contextes plus étendus que le mot. Cf. Togeby : " Le contexte perfectif le plus typique est la limitation temporelle, le contexte imperfectif le plus typique est l'indication d'une répétition " (1951, p. 175) ; Pottier : " Le duratif est fréquemment associé à l'imperfectif [...] si un contexte duratif s'applique à un imperfectif, on a un effet de sens itératif " (1974, p. 211). Rohrer note aussi que dans le cas des verbes cycliques, " l'adverbe ne mesure plus la durée d'une action unique, il mesure combien de fois une action a lieu à l'intérieur d'un intervalle " (1981, p. 2 ; cf. Nef, 1983, p. 162).

[31] Cf. Pottier, 1974, p. 210 : " L'imperfectif peut être perfectivé [...], la présence d'un accusatif [...] peut rendre la vision perfective ".

[32] En termes logiques, le premier énoncé exprimerait une vérité *a priori*, le second serait déterminable.

[33] On interprète sans sourciller *On nous Claudia Schiffer / On nous Paul-Loup Sulitzer* (Alain Souchon, *Foule sentimentale*).

[34] On voit par parenthèse que le problème de l'aspect ne concerne pas que les verbes.

[35] Cf. " Ne lui offre pas ce livre, il l'a déjà dans une édition reliée pleine peau ". Ce problème est lié à celui de l'antanaclase (ou dissimilation d'acceptions).

[36] Cf. " Les Smith ont vu les Rocheuses pendant leur vol vers San Francisco " (exemple traduit de G. Miller). Texte moderne, noms géographiques situés aux États-Unis où monsieur Tout-le-monde est susceptible de prendre l'avion. En revanche, aucune indication de genre ne permet d'inférer que les montagnes volent, comme c'est pourtant le cas dans *Gulliver* ou les *Mille et une nuits*.

[37] Ainsi définie, l'anaphore associative ne contredit pas la théorie de l'isotopie (malgré Charolles, 1986). Au contraire, il s'agit d'un cas particulier d'isotopie.

[38] *In absentia*, elle rend compte des désignations comme *L'omelette est partie sans payer* (par inférence de l'accusatif vers le destinataire) ; et, en diachronie, elle rend compte des créations lexicales comme *une fine lame* ou *un premier violon* (par inférence de l'instrumental vers l'ergatif).

[39] Dans le cas de syntagmes qui ne comprennent qu'une lexie, l'intégration est évidemment maximale.

[40] À un autre niveau d'analyse, des facteurs psycholinguistiques interviennent : rapport entre récence et mémorisation, etc.

[41] Pour une discussion et d'autres exemples de solidarités, cf. Rastier, 1987 a, p. 76.

[42] Dans *le meurtre de la fermière*, on pencherait pour l'accusatif, les femmes passant à bon droit pour moins meurtrières.

[43] Elle fait de l'amour une connaissance (allusion à la Genèse), du savoir un désir (thème faustien), et elle unit l'austérité à la ferveur, de manière vaguement religieuse (confirmée par le dernier mot du texte, *mystiques*).

[44] Dans la compréhension effective, on peut formuler l'hypothèse que les traits qui ne sont pas entretenus par récurrence sont rapidement oubliés. De même pour ceux dont la récurrence est très forte, car passé un certain degré de répétition d'un stimulus le seuil d'activation s'élève. C'est pourquoi sans doute les traits sémantiques qui participent aux isosémies sont rapidement oubliés. Ils sont en effet les plus récurrents, puisque leur récurrence est prescrite dans chaque syntagme par le système fonctionnel de la langue.

Dans la description de textes, c'est la stratégie interprétative qui détermine les degrés de pertinence des sèmes, et juge de ceux qu'il faut retenir.

[45] Une expérience de Denis et Le Ny (1983) peut être interprétée ainsi. Si juste après la lecture d'une phrase comme *La neige dévalait furieusement la pente*, on demande si le mot *avalanche* figurait dans cette phrase, 15 à 20 % des sujets répondent par l'affirmative. Vraisemblablement, ils ont constitué une molécule sémique composée des traits /neige/, /descente/, /intensité/, et si on leur en propose une lexicalisation synthétique, ils la reconnaissent.

[46] Du moins aucun argument convaincant n'a été avancé pour différencier les primitives des deux paliers. Pour des exemples de représentation par graphes sémantiques — dérivés des graphes conceptuels de Sowa (1984) — cf. Rastier 1989 b et 1991 b.

[47] Au sens de Tesnière. Nous proposons de les traiter de la même manière.

[48] Par exemple, dans *Tout cela fut dit sur un ton tranquille*, cela peut renvoyer à un long monologue. Cette dernière propriété contredit évidemment le principe de compositionnalité stricte.

[49] En outre, toute unité fonctionnelle (morphème, lexie, syntagme pourvu d'une fonction syntaxique, période, fonction textuelle) peut être exprimée par un constituant (ou unité " formelle ") d'un rang quelconque : mot, phrase, paragraphe, etc.

[50] Ce rapport ne se confond pas avec celui qui lie en syntaxe la phrase comme type à l'énoncé comme occurrence, ni celui qui lie parfois en pragmatique un énoncé considéré comme type (hors contexte) avec des énoncés-occurrences diversement modifiés par leurs contextes situationnels.

[51] Nous les distinguons bien entendu des cas morphosyntaxiques (ou *de surface*) comme en français l'agentif ou le nominatif. Par exemple dans *Le pigeon est plumé par la rusée fermière*, 'le pigeon' est au nominatif morphosyntaxique mais à l'accusatif sémantique, 'la rusée fermière' à l'agentif morphosyntaxique mais à l'ergatif sémantique.

[52] Il dépend, en fin de compte, de l'application visée. Plus généralement, la problématique de la *représentation des connaissances* ne retient du sens linguistique que les aspects pertinents pour une application. Les " connaissances " en question ne sont alors que des structures sémantiques simplifiées, souvent drastiquement.

BIBLIOGRAPHIE

ABEILLÉ A. — L'unification dans une grammaire d'arbres adjoints : quelques exemples en syntaxe française, *TA Informations*, 30 :1-2, 69-112 (1989).

ABEILLÉ A. — *Les nouvelles syntaxes : grammaires d'unification et analyse du français*. Paris, Armand Colin (1993).

ABEILLÉ A. — The flexibility of French idioms : a representation within Lexicalized TAGs, in Schenk A., Van Der Linden E. (éds.), *Idioms*, Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale (New Jersey) (1994).

ABEILLÉ A. — *Une grammaire lexicalisée d'arbres adjoints pour le français*. Thèse de Doctorat, Paris VII (1991, à paraître aux éditions du CNRS).

ABEILLÉ A. (éd.) — Analyseurs syntaxiques du français, *TA Informations*, 32 : 2 (1991).

ABEILLÉ A., Schabes Y. — Non compositional discontinuous constituents in TAG, in Van Horck A., Sijtsma W. (éds.), *Actes du colloque Discontinuous Constituency*, Tilburg (1990).

ADAM J.-M. — *Éléments de linguistique textuelle*. Mardaga, Bruxelles (1990).

ADAM J.-M. — *Les textes : types et prototypes*. Nathan, Paris (1992).

ANDLER D. — Le cognitivisme orthodoxe en question, *Cahiers du C.R.E.A.*, 9, 7-105 (1986).

ARISTOTE — *De l'interprétation*, trad. J. Tricot. Vrin, Paris (1965).

- ARNAULD A., NICOLE P. — *La logique ou l'art de penser*. Flammarion, Paris (1970 [1683]).
- ASLANIDES S., DANLOS L. — Génération d'un texte à partir d'un graphe événementiel dans le formalisme TAG, *Actes Colloque ILN*, IRIN, Nantes (1993).
- AUBENQUE P. (éd.) — *Concepts et catégories dans la pensée antique*. Vrin, Paris (1980).
- AUBENQUE P. — *Le problème de l'Être chez Aristote*. PUF, Paris (1962).
- AUGUSTIN SAINT — *De trinitate*, éd. Migne, J.-P., Garnier, Paris, t. XLII, 819-1098 (1886).
- AUGUSTIN SAINT — *La doctrine chrétienne*, in Combès G. et Farges (éds.), *Oeuvres de Saint Augustin*, Desclée de Brouwer, Paris, t. IX, 152-423 (1947).
- BAKHTINE V. N. — *Esthétique de la création verbale*. Gallimard, Paris (1984).
- BALLÒN AGUIRRE E., CERRÒN-PALOMINO R. & CHAMBI PAPAZA E. — *Vocabulario razonado de la actividad agraria andina*. Cuzco : Monumenta Lingüística Andina (1992).
- BARATIN M., DESBORDES F. — *L'analyse linguistique dans l'antiquité classique : I - Les théories*. Klincksieck, Paris (1962).
- BARBOTIN E. (éd.) — *Qu'est-ce qu'un texte ? — Éléments pour une herméneutique*. Corti, Paris (1975).
- BARTHES R. — Texte (théorie du), *Encyclopaedia universalis*, t. 15 (1977).
- BARTLETT F. — *Remembering*. Cambridge University Press, Cambridge (1932).
- BEACCO J.-C. — Les genres textuels dans l'analyse du discours, *Langages*, 105, 8-25 (1992).
- BENVENISTE E. — *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, t. I, (1966).
- BÉRARD-DUGOURD A, FARGUES J. & LANDAU M.C. — Natural Language Analysis using conceptual graphs. *Proceedings of the International Computer Science Conference*, Hong-Kong (1988).
- BÉRINGER H. — Disambiguation with purely linguistic knowledge, *Actes AFCET*, 9 p. (1989).
- BERLIN B., ET KAY P. — *Basic Color Terms : Their Universality and Evolution*. Berkeley (Cal.), University of California Press (1969).
- BLANCHE-BENVENISTE C., STEFANINI J. & HANDEN-EYNDE K. — *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application*. SELAF, Paris, 2e éd. (1987).
- BLANCHE-BENVENISTE C. (dir.) — *Le français parlé*. Editions du CNRS, Paris (1990).
- BOBROW D. & COLLINS A. (éds.) — Representation and Understanding : *Studies in Cognitive Science*. Academic Press, New York (1975).
- BORGMANN A. — *The Philosophy of Language. Historical Foundations and Contemporary Issues*. Mouton, La Haye (1974).
- BREAL M. — *Essai de sémantique*. Hachette, Paris [rééd. Brionne, Gérard Monfort, 1982] (1897).
- BRECKLE H. — *Sémantique*. Armand Colin, Paris (1974).
- BROWN G., YULE G. — *Discourse Analysis*. Cambridge University Press, Cambridge (1983).

- BRUGÈRE S. — *Étude d'un système de traitement de la polysémie d'acceptions*, Mémoire, Université de Paris XI (1990).
- BRUGMAN C., LAKOFF G. — Cognitive topology and Lexical Networks, in Small S. et alii, *Lexical Ambiguity Resolution*, Kaufman Press, New York (1988).
- BÜHLER K. — Le modèle structural de la langue, *Langages*, 107, 55-61, (1993) [Travaux du cercle linguistique de Prague, 6, 1936].
- BÜHLER K. — *Sprachtheorie*. Stuttgart, Fischer (1965 [1934])
- CARCAGNO D., DE CHARENTENAY C. — Un modèle de lexique fondé sur une sémantique intensionnelle et son utilisation dans l'analyse de texte, *Actes Cognitiva*, Paris (1987).
- CARNAP R. — *Meaning and Necessity*. Harvard University Press, Cambridge (Mass.) (1975).
- CARTER R. — Sous-catégorisation et régularités sélectionnelles, *Communications*, 40, 181-210 (1984).
- CASSIRER E. — Le langage et la construction du monde des objets, *Journal de Psychologie normale et pathologique*, 30, 18-44 (1933).
- CASSIRER E. — *La philosophie des formes symboliques*, t. I. Minuit, Paris, (1972).
- CATACH N. — *Listes orthographiques de base*. Paris, Nathan (1984).
- CAVAZZA M. — *Analyse sémantique du langage naturel par construction de modèles*, Thèse de l'Université de Paris VII (1991).
- CAVAZZA M. — Modèles mentaux et sciences cognitives, in Ehrlich M.-F., Tardieu H., Cavazza M. (éds.), *Les modèles mentaux : approche cognitive des représentations*, Paris, Masson (1993).
- CHAROLLES M. — Le problème de la cohérence dans les études sur le discours, in Charolles M., et al. (éds.), *Research in Text Connexity and Text Coherence*, Buske, 1-65 Hambourg (1986).
- CHOMSKY N. — La connaissance du langage, *Communications*, 40, 7-24 (1984).
- CHOMSKY N. — *Language and Problems of Knowledge*. MIT Press, Cambridge (Mass.) (1988).
- CLÉMENCEAU D. — *Automates et analyse morphologique*. Thèse de Doctorat, Université Paris VII (1993).
- COLLINS A. M., LOFTUS E. — A Spreading-Activation Theory of Semantic Processing, *Psychological Review*, 82, 6, 407-428 (1975).
- CORBIN D. — Pour un composant lexical associatif et stratifié, *DRLAV*, 38, 63-92 (1988).
- COSERIU E. — Lexikalische Solidaritäten, *Poetica*, I, 115-129 .
- COSERIU E. — *Die Geschichte der Sprachphilosophie von der Antike bis zur Gegenwart. Eine Übersicht, Teil I : von der Antike bis Leibnitz*, *Tübinger Beiträge zur Linguistik*, 11, 68-70 (1970).
- COSERIU E. — L'étude fonctionnelle du vocabulaire, *Cahiers de lexicologie*, 27, 30-51 (1976).
- COSERIU E. — *Textlinguistik — Eine Einführung*. Tübingen, Narr. (1981).
- COSERIU E., GECKELER H. — *Trends in Structural Semantics*. Tübingen, Narr (1981).

- COURTOIS B. — *Le DELAS*, Rapport technique LADL, Université Paris VII (1991).
- CRUSE D.A. — *Lexical Semantics*. Cambridge : University Press, Cambridge (1986).
- CULIOLI A. — Sur quelques contradictions en linguistique, *Communications*, 20, pp. 83-91 (1973).
- DE BEAUGRANDE R., DRESSLER W.U. — *Introduction to Text Linguistics*. Longman, Londres (1981).
- DENHIÈRE G., BAUDET S. — *Lecture, compréhension de texte et science cognitive*. PUF, Paris (1992).
- DENIS M. — Propriétés figuratives et non figuratives dans l'analyse des concepts. *L'année psychologique*, 84, 327-345 (1984).
- DENIS M., LE NY J.-F. — Centering on figurative features in sentence comprehension of sentences describing scenes, *Psychological Research*, 48, 145-152 (1986).
- DENNETT D. — La compréhension artisanale, *Lekton*, II, 1, 27-52 (1992).
- DESCLÉS J.-P. — La construction formelle de la catégorie de l'aspect, in David J. & Martin R. (éds.), *La notion d'aspect*, Klincksieck, Paris, 195-213 (1980).
- DESCLÉS J.-P. — Réseaux sémantiques : la nature linguistique et logique des relateurs, *Langages*, 87, 55-78 (1987).
- DI CESARE D. — *La semantica nella filosofia greca*, Bulzoni, Rome (1980).
- DOWTY D. — Type Raising, Function Composition and Non Constituent Conjunction, in Oehrle R., Bach E., Wheeler D. (éds.), *Categorial grammars and Natural language Structures*, Dordrecht, Reidel (1988).
- DREYFUS H. — *Intelligence Artificielle, mythes et limites*. Flammarion, Paris [tr. de *What Computers Can't Do*, seconde édition revue et augmentée, New York, Harper et Row, 1979] (1984).
- DUBOIS D. — *La compréhension de phrases : représentations sémantiques et processus*. Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris VIII (1986).
- DUBOIS D. (éd.) — *Sémantique et cognition*. Editions du Cnrs, Paris (1991).
- DYER M. — *In Depth Understanding : A Computer Model of Integrated Processing for Narrative Comprehension*, MIT Press, Cambridge (Mass.) (1983).
- ECO U. — *Lector in fabula*. Bompiani, Milan (1979).
- ECO U. — *L'antiporfirio*, in Vattimo G., Rovatti P.A. (éds.), *Il pensiero debole*, Feltrinelli, Milan (1983).
- ECO U. — *Le Signe*. Bruxelles, Labor (1988a).
- ECO U. — *Sémiotique et philosophie du langage*. Paris, Presses Universitaires de France (1988b).
- FASS D. — met*: A Method for Discriminating Metonymy and Metaphor by Computer. *Computational Linguistics*, 17, 1, 49-90(1991).
- FAUCONNIER G. — *Espaces mentaux*. Éditions de Minuit, Paris (1984a).
- FAUCONNIER G. — Y a-t-il un niveau linguistique de représentation logique ? *Communications*, 40, 211-228 (1984b).

- FILLMORE C. — Frames semantics, in *Linguistics in the Morning Calm*, Hanshin, Séoul, 111-137 (1982).
- FILLMORE C. — Scenes-and-frames semantics, in Zampolli A. (éd.), *Linguistic Structure Processing*, Elsevier, North Holland, Amsterdam - New York, 55-81 (1979).
- FINDLER N. (éd.) — *Associative Networks : Representation and Use of Knowledge by Computers*. Academic Press, New York (1979).
- FODOR J.A. — *The Language of Thought*. Harvard University Press, Cambridge (Mass.) (1975).
- FODOR J.A. — *The modularity of Mind*. MIT Press, Cambridge (Mass.) [tr. fr. Paris, Éditions de Minuit, 1986] (1983).
- FODOR J.A. — *Psychosemantics*. Mit Press, Cambridge (Mass.) (1987).
- FODOR J.A., GARRETT M., WALKER E., PARKES C. — Against definitions, *Cognition*, 8, 263-367 (1980).
- FORMIGARI L. — Opérations mentales et théories sémantiques : le rôle du kantisme, *HEL*, 14, 2, 153-173 (1992).
- FREGE G. — *Ecrits logiques et philosophiques*. Seuil, Paris (1971).
- FUCHS C. (éd.) — *Linguistique et traitements automatiques des langues*. Hachette, Paris (1993).
- GAMBARARA D. — *Alle fonti della filosofia del linguaggio : "Lingua" e "nomi" nella cultura greca arcaica*. Bulzoni, Rome (1984).
- GARDNER H. — *The Mind's New Science : A History of the Cognitive Revolution*. Basic Books, New York (1985).
- GARNHAM A. — *Mental Models as Representations of Discourse and Text*. Chichester, Ellis Horwood (1987).
- GAZDAR G., KLEIN E., PULLUM G., SAG I. — *Generalized Phrase Structure Grammar*. Harvard University Press, Cambridge (Mass.) (1985).
- GEERAERTS D. — Grammaire cognitive et sémantique lexicale, *Communications*, 53, 17-50 (1991).
- GENETTE G. — *Figures III*. Seuil, Paris (1972).
- GEORGESCU I. — The Hypernets Method for Representing Knowledge, in Bibel W. & Petkoff B. (éds.), *Artificial Intelligence, methodology, systems, applications*, North-Holland, Amsterdam-New York, 47-58 (1985).
- GIRARDON J. — La lancinante question de l'hécatombe des espèces, *Sciences et Avenir*, 465, 28-35.
- GIVÓN T. — Prototypes : between Plato and Wittgenstein, in Craig C. (éd.), *Noun Classes and Categorization*, Benjamins, Amsterdam-Philadelphie (1986).
- GODARD D. JAYEZ J. — Towards a proper treatment of coercion phenomena. *Proceedings of the European Chapter of the ACL* (1993).
- GREIMAS A.-J. — *Sémantique structurale*. Larousse, Paris (1966).
- GREIMAS A. J., RASTIER F. — The Interaction of Semiotic Constraints. *Yale French Studies*, 41,

86-105 (1968).

GROSS M. — *Méthodes en syntaxe*. Hermann, Paris (1975).

GROSS M. — *Grammaire transformationnelle du français: syntaxe du nom*. Larousse, Paris (1977).

GROSS M. — *Grammaire transformationnelle du français : les expressions figées*. ASSTRIL, Université Paris VII (1989).

GROSZ B. — Focusing in dialog, *Computational Linguistics*, 79, 96-103 (1979).

GUILLAUME G. — *Leçons de linguistique 1956-1957*, Presses de l'université de Lille, Lille (1982).

GUSDORF G. — *Les sciences humaines et la pensée occidentale, t. I : De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*. Payot, Paris (1966).

HALLIDAY M.A.K. & HASAN R. — *Cohesion in English*. Longman, Londres (1976).

HARNAD S. — Category induction and representation, in Harnad S. (éd.), *Categorical Perception*, Cambridge University Press, Cambridge (1987).

HARRIS C. — Connectionism and Cognitive Linguistics, *Connection Science*, 1-2, 7-33 (1990).

HAUGELAND J. — Semantic engines : an introduction to mind design, in Haugeland J. (éd.), *Mind Design*, MIT Press, Cambridge (Mass.), 1-34 (1981).

HENLE P. (éd.) — *Language, Thought, and Culture*. The University of Michigan Press, Ann Arbor (1958).

HEYCOCK C. — Layers of predication and the syntax of the copula, *Belgian Journal of Linguistics*, 7, 95-123 (1992).

HJELMSLEV L. — *Essais linguistiques*. Minuit, Paris (1971).

HOEPELMAN J., ROHRER C. — Time, tense, and quantifiers, in Rohrer C. (éd.), *Proceedings of the Stuttgart Conference on the Logic of Tense and Quantification*, Niemeyer, Tübingen, 85-112 (1980).

JACKENDOFF R. — *Semantics and Cognition*., MIT Press, Cambridge (Mass.) (1983).

JACKENDOFF R. — *Consciousness and the Computational Mind*. MIT Press, Cambridge (Mass.) (1987a).

JACKENDOFF R. — On beyond zebra : The relation of linguistic and visual information, *Cognition*, 26, 89-114 (1987b).

JACOB P. — La syntaxe peut-elle être logique ? *Communications*, 40, 25-96 (1984).

JAYEZ J. — L'inférence en langue naturelle. Paris, Hermès (1988).

JOHNSON M. — *The Body in the Mind*. Chicago University Press, Chicago (1987).

JOHNSON M. — Philosophical implications of cognitive semantics, *Cognitive Linguistics*, 3-4, 345-366 (1992).

JOHNSON-LAIRD P.N. — *Mental Models*, Cambridge University Press, Cambridge (1983).

JOHNSON-LAIRD P.N. — La représentation mentale de la signification, *RISS*, 115, 53-69 (1988).

JOLY A., STÉFANINI J. (éds.) — *La grammaire générale des Modistes aux Idéologues*. Presses

Universitaires de Lille, Lille (1977).

JOSHI A., VIJAY-SHANKER K., WEIR D. — The convergence of mildly context-sensitive grammar formalisms, in Sells P. *et al.* (éds.), *Foundational issues in Natural Language Processing*, MIT Press, Cambridge (1991).

JUCQUOIS G. — Aspects anthropologiques de quelques notions philologiques, in François F. (éd.), *Le texte parle*, CILL, Louvain, 183-248 (1986).

KALINOWSKI G. — *Sémiotique et philosophie*. Hadès-Benjamins Paris-Amsterdam (1985).

KAPLAN R., BRESNAN J. — LFG : a formal system for grammatical representation, in Bresnan J. (éd.), *The Mental Representation of grammatical relations*, MIT Press, Cambridge (1982).

KATZ J.J. — *Semantic Theory*. New York, Harper & Row (1972).

KATZ J.J. — Chomsky on meaning, *Language*, 56, 1-42 (1980).

KATZ J.J., FODOR J.A. — Structure of a semantic theory, *Language*, 38, 170-210 (1963).

KINTSCH W. — *The Representation of Meaning in Memory*, Erlbaum, Hillsdale (N. J.) (1974).

KINTSCH W. — Knowledge in discourse comprehension, in Denhière G. & Rossi J.-P. (éds.), *Text and Text Processing*, North Holland, Amsterdam — New York, 107-154 (1991).

KLEIBER G. — *La sémantique du prototype*. PUF, Paris (1990).

KRIPKE S. — *La logique des noms propres*. Minuit, Paris (1982).

KUHN T.H. — *The structure of Scientific Revolutions*. University of Chicago Press, Chicago (1970).

LADRIÈRE J. — Limites de la formalisation, in Piaget J. (éd.), *Logique et connaissance scientifique*, Gallimard, 312-333 (1967).

LAKOFF G. — Some Remarks on A.I. and Linguistics, *Cognitive Science*, 2, 267-275 (1978).

LAKOFF G. — *Women, Fire, and Dangerous Things : What Categories Reveal About the Mind*, University of Chicago Press, Chicago (Ill.) (1987).

LAKOFF G. — The invariance hypothesis : is abstract reason based on image-schemas ? *Cognitive Linguistics*, 1, 1, 39-74 (1990).

LANDAU M.-C. — Solving ambiguities in the semantic representations of texts. *Proceedings of COLING'90 conference*, Helsinki (1990).

LANGACKER R.W. — An Introduction to Cognitive Grammar, *Cognitive Science*, X, 1, 1-40 (1986).

LANGACKER R.W. — *Foundations of Cognitive Grammar—Theoretical Prerequisites*, vol. 1, Stanford University Press Stanford (Cal.) (1987).

LANGACKER R.W. — Compte rendu de Lakoff 1987, *Language*, 64, 2, 383-395 (1988).

LANGACKER R.W. — *Foundations of Cognitive Grammar — Descriptive Applications* (vol. 2) Stanford University Press Stanford (1991a).

LANGACKER R.W. — Noms et verbes, *Communications*, 53, 103-154 (1991b).

LE NY J.-F. — *La sémantique psychologique*. Presses Universitaires de France, Paris (1979).

- LEACH E. — *L'unité de l'homme et autres essais*. Gallimard, Paris (1980).
- LINSKY L. — *Le problème de la référence*. Seuil, Paris (1974).
- LONGACRE R. E. — *The Grammar of Discourse*, New York et Londres, Plenum Press (1983).
- LOTMAN I. — Different Cultures, Different Codes, *Times Literary Supplement*, 3736, 1213-1215 (1973).
- LUZZATI D. — Incidence de la machine sur le comportement langagier, *DRLAV*, 36-37, 183-197 (1987).
- LYONS J. — *Éléments de sémantique*. Larousse, Paris (1978).
- MALCOLM N. — *Nothing is Hidden*. Blackwell, Oxford (1986).
- MARTIN E. — L'exploration textuelle assistée par ordinateur : l'interrogation thématique. *Colòquio de lexicologia e lexicografia*, Universidade Nova de Lisboa (1990).
- MARTIN R. — *Pour une logique du sens*. PUF, Paris (1983).
- MARTINET A. — *Éléments de linguistique générale*. A. Colin, Paris (1960).
- MARTINET A. — *Linguistique et sémiologie fonctionnelle*, Publications de l'École supérieure des langues étrangères, n° 2850/5, 77, Istamboul (1981).
- MATTON S. — De Socrate à Nietzsche. In : *Le Courage, Autrement*(série Morales), 6, 32-51 (1992).
- MAUREL D. — Préanalyse des adverbes de date du français, *TA Informations*, 32, 2, Klincksieck (1991).
- MCCLELLAND J., KAWATOMO A. — Mechanisms of sentence processing : Assigning roles to constituents, in McClelland J., Rumelhart D. (éds.) *Parallel Distributed Processing*, MIT Press, 2 vol., Cambridge (Mass.) (1986).
- MCCLELLAND J., RUMELHART D. (éds.) — *Parallel Distributed Processing*, MIT Press, 2 vol., Cambridge (Mass.) (1986).
- MECACCI L. — Le cerveau et la culture, *Le Débat*, 47, 184-192 (1987).
- MEHLER J., DUPOUX E. — De la psychologie à la science cognitive, *Le débat*, 47, 65-87 (1987).
- MEL'CHUK I, IORDANSKAJA L., ARBATCHEWSKY-JUMARIE N. — Un nouveau type de dictionnaire : le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, *Cahiers de lexicologie*, 38-1, 3-34.(1981)
- MEL'CHUK I. — *Dependency Syntax: Theory and Practice*. SUNY Press, Albany (NY) (1988).
- MEYER M. — *Découverte et justification en science*. Klincksieck, Paris (1979).
- MILLER G.A. & JOHNSON-LAIRD P.N. — *Language and Perception*. Cambridge University Press, Cambridge (1976).
- MILLER P., TORRIS T. — *Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique du langage naturel*. Hermès, Paris (1990).
- MINSKY M. — A Framework for Representing Knowledge, in Winston P. (éd.), *The Psychology of Computer Vision*, McGraw-Hill, New-York, 99-128 (1975).

- MONTAGUE R. — *Formal Philosophy*. Yale University Press, New Haven (1974).
- MOREL M.-A. (dir.) — *Dialogue homme-machine : analyse linguistique d'un corpus*. Publications de la Sorbonne nouvelle, Paris (1988).
- MORRIS C. — *Writings on the general theory of signs*. Mouton, La Haye (1971).
- MORRIS J., HIRST G. — Lexical Cohesion Computed by Thesaural Relations as an Indicator of the Structure of a Text. *Computational Linguistics*, 17, 1 (1991).
- NEF F. — *La description de la deixis temporelle du français moderne*. Université de Paris IV, thèse de Doctorat d'Etat (1983).
- NORMAN D. — Cognition in the head, or in the world ? *Cognitive Science*, 17, 1, 1-7 (1993).
- OGDEN C.K., RICHARDS I.A. — *The Meaning of Meaning*. Routledge and Kegan Paul, Londres (1923).
- OUELLET P. — Lingua ex machina : le statut de la « langue » dans les modèles cognitivistes, *Semiotica*, 77, 1/3, 201-223 (1989).
- PERDRIZET F. — Les structures morphologiques du vocabulaire de la bonneterie, *Cahiers de lexicologie*, XII, 1, 72-85 (1983).
- PERFETTI C.A., GOLDMAN S.R. — Thematization and sentence retrieval, *Journal of Verbal Learning and Verbal Behaviour*, 13, 70-79 (1974).
- PERRET J. — Du texte à l'auteur du texte, in Barbotin E. (éd.), *Qu'est-ce qu'un texte ? — Eléments pour une herméneutique*. Corti, Paris, pp. 11-40 (1975).
- PIOTROWSKI D. — *Pour l'informatisation du Trésor de la langue française — rapport préalable*, Nancy, Inalf, rapport interne (1993).
- POST M. — Scenes-and-Frames Semantics as a Neo-lexical Field Theory, in Hüllen W., Schulze R. (éds.), *Understanding the Lexicon*, Niemeyer, Tübingen, 36-45 (1988).
- POTTIER B. — *Systématique des éléments de relation*. Klincksieck, Paris (1962).
- POTTIER B. — *Linguistique générale — Théorie et description*. Klincksieck, Paris (1974).
- POTTIER B. — *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, Paris (1987).
- POTTIER B. — *Sémantique générale*. PUF, Paris (1992).
- PUSTEJOVSKY J. — The Generative Lexicon. *Computational Linguistics*, 17, 4 (1991).
- PUTNAM H. — The meaning of «meaning», in Gunderson K. (éd.), *Language, Mind, and Knowledge*, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, vol. VIII, University of Minnesota Press, Minneapolis, 131-193 (1975).
- PUTNAM H. — *Representation and Reality*. MIT Press, Cambridge (Mass.) (1988).
- PUTNAM H. — *Définitions*. L'Éclat, Paris (1992).
- PYLYSHYN Z. — *Computation and Cognition*, MIT Press, Cambridge (Mass.) (1984).
- QUILLIAN R. — Semantic Memory, in Minsky M. (éd.), *Semantic Information Processing*. MIT Press, Cambridge (Mass.), 227-270 (1968).


- RASTIER F. — Les niveaux d'ambiguïté des structures narratives, *Semiotica*, III, 4, 289-342 (1971).
- RASTIER F. — *Essais de sémiotique discursive*. Mame, Paris (1973).
- RASTIER F. — Microsémantique et syntaxe, *L'information grammaticale*, 37, 8-13 (1985).
- RASTIER F. — *Sémantique interprétative*. PUF, Paris (1987 a).
- RASTIER F. — Représentations du contenu lexical et formalismes de l'Intelligence Artificielle. *Langages*, 67(1987 b).
- RASTIER F. — Sur la sémantique des réseaux, *Quaderni di Semantica*, 15, 109-124 (1987 c).
- RASTIER F. — Problématiques sémantiques, in Bénézech J.-P., et alii (éds.), *Hommage à Bernard Pottier*, Paris, Klincksieck, tome II, 671-686 (1988)
- RASTIER F. — La sémantique descriptive unifiée, in *Modèles sémantiques pour les traitements automatiques des langues naturelles*, Nanterre, EC2 (1989a).
- RASTIER F. — *Sens et textualité*. Hachette, Paris (1989 b).
- RASTIER F. — La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique. *Nouveaux actes sémiotiques*, 9 (1990 a).
- RASTIER F. — Signification et référence du mot, *Modèles linguistiques*, 24, 61-82 (1990 b).
- RASTIER F. — L'analyse linguistique des textes d'experts, *Génie logiciel*, 23, pp.16-23 (1991a)
- RASTIER F. — *Sémantique et recherches cognitives*. PUF, Paris (1991b).
- RASTIER F. — Tropes et sémantique linguistique, *Langue française*, 101 (1994).
- RÉCANATI F. — Présentation, *Langages*, 67, pp. 5-6 (1982).
- REGOCZEI S., HIRST G. — The meaning triangle as a tool for the acquisition of abstract, conceptual knowledge, *International Journal of Man-Machine Studies*, 33, 505-520 (1990).
- REY A. — *Théories du signe et du sens*, Klincksieck, 2 vol., Paris (1973-1976).
- REY-DEBOVE J. — Le sens de la tautologie, *Le français moderne*, 4, 318-332 (1978).
- RICŒUR P. — *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil (1986).
- RORTY R. — Texts and Lumps, *New Literary History*, XVII, 1 (1985).
- ROSCH E. — Principles of categorization, in Rosch E. et Lloyd B. (éds.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Erlbaum, 27-48 (1978).
- SABAH G. — *L'I.A. et le langage*, 2 vol. Paris, Hermès (1988-1989).
- SAINT-DIZIER P. — Constraint Propagation Techniques for Lexical Semantics Descriptions, in Saint-Dizier P., Viégas E. (éds.), *2nd Seminar on Computational Lexical Semantics*, IRIT, Toulouse (1992).
- SALANSKIS J.-M. — Continu, cognition, linguistique, ms., 28 p. (1992a).
- SALANSKIS J.-M. — L'esprit et la pensée, ms., 21 p. (1992b).
- SALANSKIS J.-M. (éd.) — Philosophies et sciences cognitives, *Intellectica*, 17 (1993).

- SAUSSURE F. de — *Cours de linguistique générale*, Payot , Paris (1972 [1916]).
- SCHABES Y., ABEILLÉ A., JOSHI A. — Parsing strategies with lexicalized grammars : Tree adjoining grammars, *Actes 12° COLING*, Budapest, vol. 2, 578-583 (1988).
- SCHANK R. — *Conceptual Information Processing*, Amsterdam, North Holland (1975).
- SCHANK R., ABELSON, R. — *Scripts, Plans, Goals and Understanding*, Erlbaum, Hillsdale (N.J.) (1977).
- SCHANK R.C. — Conceptual Dependency : A Theory of Natural Language Understanding, *Cognitive Psychology*, 3, 4, 552-630 (1977).
- SERBAT G. — *Cas et fonctions*. PUF, Paris (1981).
- SHIEBER S. — *An introduction to unification-based theories of grammar*, CSLI, University of Chicago Press (1986) [Trad. fr. in Miller P. Torris T. (1990)].
- SHIEBER S., SCHABES Y. — Synchronous Tree Adjoining grammars, *Actes 13° COLING*, Helsinki, vol. 3, 253-260 (1990).
- SLAKTA D. — Grammaire de texte : synonymie et paraphrase, in Fuchs C. (éd.), *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles*. Peter Lang, Berne (1985).
- SMOLENSKY P. — The Proper Treatment of Connectionism, *Behavioral and Brain Sciences*, 11, 1, 1-74 (1988).
- SMOLENSKY P., LEGENDRE G., MIYATA Y. — Harmonic Grammar - A formal multi-level connectionist theory of linguistic well-formedness : Theoretical foundations, *ICS Technical Report*, 90-5 (1990).
- SMOLENSKY P., LEGENDRE G., MIYATA Y. — *Principles for an Integrated Connexionist/ Symbolic Theory of Higher Cognition*, University of Colorado at Boulder, Report CU-CS-600-92 (1992).
- SOWA J. — *Conceptual structures, Information processing in mind and machine*. Addison Wesley, New York (1984).
- SPERBER D., WILSON D. — *La pertinence*, Editions de Minuit, Paris [trad. fr. de *Relevance*, Blackwell, Londres, 1986] (1989).
- STEINTHAL H. — *Grammatik, Logik und Psychologie und ihr Verhältnis zueinander*. Georg Olms Verlag, Hildesheim -New York (1968 [1855]).
- SZABOLCSI A. — Compositionality in focus, *Folia Linguistica*, XV, 1-2, 141-161 (1981).
- TALMY L. — Force Dynamics in Language and Cognition, *Cognitive Science*, 12, 49-100 (1988).
- TALMY L. (sans date) — *The Relation of Grammar to Cognition*, University of California, Berkeley, Preprint (s.d.)
- TAYLOR J.R. — *Linguistic Categorization*. Oxford, Oxford University Press (1989).
- TESNIÈRE L. — *Éléments de syntaxe structurale*. Klincksieck, Paris (1959).
- THAYSE A. et al. — *Approche logique de l'intelligence artificielle*. Dunod Informatique, Paris (1990).
- THOMAS D'AQUIN — *Somme théologique*, Paris-Tournai, Editions du Cerf - Desclée de Brouwer (1968 ---).

- TODOROV T. *Grammaire du Décaméron*. Mouton, La Haye (1970).
- TOGEBY K. — *Structure immanente de la langue française*, T.C.L.C., V, Nordisk Sprog- og Kulturforlag, Copenhague (1951).
- TOMITA M. — Linguistic sentences and real sentences, *Actes 12ème COLING*, vol. 2, Budapest. p. 453 (1988).
- ULLMANN S. — *The Principles of Semantics*. Blackwell, Oxford (1957).
- VANDELOISE C. — *L'espace en français*, Seuil, Paris (1986).
- VANDELOISE C. — Autonomie du langage et cognition, *Communications*, 53, 69-102 (1991).
- VIGNAUX G. — *Les sciences cognitives : une introduction*, La Découverte, Paris (1992).
- VAN DIJK T. — *Text and Context*. Longman, Londres (1977).
- VAN DIJK T. — Le texte : structures et fonctions, in Kibédi Varga A. (éd.), *Théorie de la littérature*, Picard, Paris (1981).
- VAN DIJK T. — Texte, in Beaumarchais J.-P. de (éd.), *Dictionnaire des littératures de langue française*, Bordas, Paris (1984).
- VAN DIJK T., KINTSCH W. — *Strategies of Discourse Comprehension*. Academic Press, New York (1983).
- VIJAY-SHANKER K. — Using descriptions of trees in Tree Adjoining Grammars, *Computational Linguistics*, 18, 4 (1992).
- VIJAY-SHANKER K., JOSHI A. — Feature-based Tree Adjoining Grammars, *Actes 12ème COLING*, Budapest, vol. 2, 714-719 (1988).
- VISETTI Y.-M. — Modèles connexionnistes et représentations structurées, *Intellectica*, 9-10, 167-212 (1990).
- VISETTI Y.-M. — Des systèmes experts aux systèmes à bases de connaissances : à la recherche d'un nouveau schéma régulateur, *Intellectica*, 12 (1991).
- VISETTI Y.-M. — Intelligence artificielle et systèmes experts, in Chambat P. et Lévy P. (éds.), *Les nouveaux outils du savoir*, Editions Descartes, Paris, 63-86 (1992).
- VOGEL C. — *Génie cognitif*, Masson, Paris (1988a).
- VOGEL C. — Les systèmes experts dans le domaine spatial : l'innovation experte. *Colloque technospace*, Bordeaux, n. p. (1988b).
- VYGOTSKY L. S. — *Thought and Language*. MIT Press Cambridge (Mass.) (1962 [1934]).
- WEINRICH H. — *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier (1989 [1982]).
- WEIZENBAUM J. — *Puissance de l'ordinateur et raison de l'homme*. Les Editions d'Informatique, Boulogne (1981).
- WHORF B. L. — *Language, Thought, and Reality*. MIT Press, Cambridge (Mass.) (1956).
- WILKS Y. — Philosophy of language, in Charniak E., Wilks Y. (éds.), *Computational Semantics*, North Holland, Amsterdam — New York, 205-234 (1976).

- WILKS Y. — Good and bad arguments for semantic primitives, *Communication and Cognition*, 10, 181-221 (1977).
- WILKS Y. — Frames, Semantics and Novelty, in Metzger D. (éd.), *Frame Conceptions and Text Understanding*, Berlin - De Gruyter, New York, 134-163 (1980).
- WILKS Y. — Form and content in semantics, in Rosner M., Johnson R. (éds.), *Computational Linguistics and Formal Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press (1992).
- WINOGRAD T. — Towards a procedural Understanding of Semantics, *Revue internationale de philosophie*, t. 30, n° 117-118, 261-303 (1976).
- WINOGRAD T.— Formalisms for knowledge, in Johnson-Laird P.N. & Wason P.C. (éds.), *Thinking*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 62-74 (1977).
- WINOGRAD T. — *Language as a Cognitive Process, Vol. I, Syntax.*, Addison Wesley, New York (1983).
- WINOGRAD T. — Heidegger et la conception des systèmes informatiques, *Intellectica*, 17, 51-78. (1993).
- WINOGRAD T., FLORES F. — *Understanding Computers and Cognition*, Ablex, Norwood (N. J.) (1986).
- WOODS W. — Procedural semantics as a theory of meaning, in Webber B., Joshi A., Sag I., (éds.), *Elements of Discourse Understanding*, Cambridge University Press, Cambridge (Mass.),301-334 (1981).
- ZADROZNY W. — Logical Dimensions of Some Graph Formalisms, in Sowa J. (éd.), *Principles of Semantic Networks*, Morgan Kaufmann, San Mateo (1991).

Vous pouvez adresser vos commentaires et suggestions à : Lpe2@ext.jussieu.fr

©  septembre 2005 pour l'édition électronique.

Référence bibliographique : RASTIER, François. Mésosémantique et syntaxe. *Texto !* septembre 2005 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Mesosemantique.html>. (Consultée le ...).